



UNE APOLOGIE DES IMAGES

DU SEPTIEME SIECLE

par Sirapie DER NERSESSIAN

dans *Etudes byzantines et arméniennes*, t. 1, Editions Peeters, Louvain, 1973, p. 379-403.

Paris 2010

UNE APOLOGIE DES IMAGES DU SEPTIEME SIECLE

par Sirapie DER NERSESSIAN

Un traité arménien contre les iconoclastes est conservé en plusieurs manuscrits sous le nom de Vrt'anes K'ert'ogh, le poète, moine, lettré qui joua un rôle important dans l'histoire ecclésiastique de l'Arménie à la fin du sixième et au début du septième siècle. Vrt'anes avait été l'aide du catholicos Moïse ; nommé *locum tenens* à la mort de ce dernier, il dirigea les affaires patriarcales pendant l'interrègne de 604 à 607. Après l'élection du catholicos Abraham il continua à prendre une part active dans les discussions provoquées par le schisme entre l'église arménienne et l'église géorgienne¹. Le traité contre les iconoclastes a été publié en 1852, mais, joint en appendice à un ouvrage d'édification, il a passé presque inaperçu². Une nouvelle publication faite en 1927, d'après un manuscrit de Jérusalem, n'a pas non plus attiré l'attention du public savant³. Il nous paraît donc utile d'en donner la traduction⁴, et de le mettre à la portée de tous ceux qui s'intéressent aux débuts de l'iconoclasme, car si ce texte a été réellement écrit par Vrt'anes, il serait le plus ancien traité contre les iconoclastes qui nous soit parvenu en aucune langue.

TRADUCTION

Toutes les créatures sont éclairées par la lumière vivifiante et le ciel et la terre se réjouissent, illuminés par ses rayons, car la lumière de la vérité a inondé de sa clarté l'univers entier. Le sombre brouillard qui couvrait les cœurs ténébreux et endurcis s'est dissipé, et le monde s'est rempli de l'enseignement qui fait connaître Dieu. Mais les partisans des études obscures, qui errent en vain dans les sombres ténèbres, tremblent, confondus ; ils trompent vilement les cœurs des innocents, et ils introduisent des hérésies dans l'Eglise. Il ne faut pas, disent-ils, avoir des peintures et des images dans les églises ; et ils apportent en témoignage des paroles de l'Ancien Testament qui ont été dites au sujet de l'idolâtrie dénoncée par les prophètes. Mais nos images⁵ ne leur ressemblent pas car elles se rapportent au Christ et à ses élus ; et ceci n'est pas seulement la vérité mais nous est témoigné par les écritures. Et nous dirons ce que les historiens des commandements nous ont enseigné.

Car Moïse, le premier, fit le modèle des images pour l'autel : deux chérubins ailés, de forme humaine, fabriqués en or martelé et placés au-dessus du propitiatoire ; et le Seigneur des Seigneurs parlait d'au milieu d'eux⁶. L'apôtre confirme ceci par son témoignage. « Les chérubins de la gloire, dit-

¹ Plusieurs lettres de Vrt'anes K'ert'ogh se trouvent dans le *Livre des Lettres* (Tiflis, 1901), pp. 93-98, 130-131, 135-139, 141-145. Pour la question arméno-géorgienne et le rôle joué par Vrt'anes voir : N. Alcinian, *Kiurion Catholicos des Géorgiens* (Vienne, 1910) ; et pour l'activité littéraire de Vrt'anes voir l'article du même auteur dans *Handes Amsorya* (1910), pp. 8-11, 37-46.

² Garegin Z. Sahakian, *Sur l'intercession des saints* (Venise, 1853), pp. 325-342. Ce texte n'est mentionné ni par K. Ter Mkhrttschian, *Die Paulikianer im byzantinischen Kaiserreiche* (Leipzig, 1893), ni par Fred. C. Conybeare, *The Key of Truth* (Oxford, 1898), bien que tous deux se soient occupés des débuts de l'iconoclasme en Arménie.

³ Mgr. E. Tourian dans la revue *Sion* du Patriarcat arménien de Jérusalem (1927), pp. 22-25, 61-63. Je remercie Monsieur A. Bedikian qui a eu l'amabilité de me communiquer ces numéros de *Sion* et le Père Gokian qui m'a aidée à traduire quelques-uns des passages obscurs.

⁴ La traduction est faite d'après la publication de Venise, corrigée par celle du manuscrit de Jérusalem. Les extraits d'un manuscrit de Vienne du dix-neuvième siècle ne présentent pas de variantes importantes (P. J. Dachian, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque des Pères Mekhitaristes de Vienne*, pp. 206-207, MS. no. 44). Le manuscrit d'Etchmiadzin, no. 102, est encore inédit.

⁵ Le mot image ne se trouve pas dans le texte qui dit seulement : « mais les nôtres ».

⁶ *Exode*, XXV, 18-22.

il, qui couvraient le propitiatoire »⁷. C'est là l'image du grand mystère. De même le rideau que Dieu dit de fabriquer avec des soies multicolores, des images, et d'embellir, de diverses manières, (ce voile) qui est de fin lin et de pourpre, rouge et azur ; les couleurs des fils du rideau n'étaient-elles pas des pigments, et les chérubins du rideau n'étaient-ils pas des images ?⁸. Suivant ce même modèle Salomon fabriqua en bois de cyprès les chérubins du temple et les recouvrit d'or ; et il fit non seulement les chérubins qui étaient dans l'oracle, mais il entailla les murs, les portes, les pavés, de sculptures, de chérubins, de palmiers et de boutons de fleurs épanouies⁹. Et Dieu ne désapprouva pas et il l'appela le temple de son nom. Le prophète inspiré Ezéchiel, dans la vision qu'il vit, non pas comme un autre des prophètes ou des oracles, mais parlant avec la révélation divine, dit : « Le Seigneur me posa dans une ville, sur une haute montagne, et il m'y fit entrer, et j'y vis un autel et un homme redoutable et merveilleux. Des éclairs jaillissaient comme de l'airain ; et il se tenait au-dessus de la porte, et il avait en sa main un cordeau de lin et une canne à mesurer, et il me dit : Fils de l'homme, regarde et retiens tout ce qui est ici, car je suis venu pour te les montrer. Et je vis le temple peint tout autour, à l'intérieur et à l'extérieur, avec des chérubins et des palmes, depuis le sol jusqu'au toit. Et ce n'était pas seulement le temple qui était peint, mais aussi les cours, les portes et l'autel ; et il y avait des chérubins de forme humaine, deux par deux, ce qui est le modèle des grandes merveilles »¹⁰.

Que diras-tu de ceci, ô homme, toi qui es malade d'esprit, car j'ai dit au sujet des chérubins que Moïse et Salomon avaient fait faire qu'ils étaient faits de main d'homme ; considères-tu comme fabriqués ce que Dieu leur avait montré ? Voici, il est clair que dès l'origine les images furent faites pour l'honneur et la vénération de la gloire divine. Et dans le Nouveau Testament Paul dit aux Athéniens : « En passant et en regardant vos divinités, j'ai trouvé un autel sur lequel était écrit : au dieu inconnu. Celui que vous honorez sans le connaître, c'est celui que je vous annonce »¹¹. Était-ce Dieu qui était l'autel ? Mais Paul témoigne qu'ils l'honoraient au nom de Dieu. Et nous, nous ne disons pas que les images et les peintures sont le Dieu véritable, mais nous les peignons au nom de Dieu, tel qu'il apparut, celui qu'Isaïe dit devoir naître, et Jérémie qu'il circulera parmi les hommes, celui dont David prédit la passion et l'ensevelissement, Ezéchiel et Osée la résurrection, Daniel et Zacharie la seconde venue, Nahum et Malachie le jugement. Car ils nous ont raconté par des symboles ; et il est, celui qui fut ; et il est, celui qui doit être. Et nous peignons cela même qui est écrit dans les saintes écritures ; et l'écriture est un pigment et la matière des images.

Les Pères de l'Eglise parlent aussi des images. Par exemple, Jean, évêque de Constantinople, dans son discours adressé aux baptisés ; et un peu plus loin il dit : « Par exemple, les statues d'airain des rois sont inanimées et insensibles ; ceux qui se réfugient auprès d'eux sont protégés, non parce que ces statues sont en airain, mais parce qu'elles sont le portrait de l'empereur »¹². Et toi, hérétique, entends-le de cette manière. De nouveau dans ce discours où il dit qu'il ne faut pas supprimer les titres des saintes écritures, il ajoute : « Ne voyez-vous pas, dans les images des rois, que le portrait du roi est placé en haut, et porte son nom, et au-dessous, sur la base, sont inscrits les actes du roi, ses triomphes, sa justice ? La même chose se voit sur les parchemins : le portrait du roi est tracé au-dessus et, au-dessous, ses vertus et toutes ses victoires »¹³. Ou bien que diras-tu de l'image du Seigneur que le pieux roi Abgar fit peindre à la vue même du Christ et qui, dit-on, se trouve maintenant dans la grande église d'Edesse ?

Et l'évêque Sévérien dit : « Lorsque le roi est absent et son portrait occupe la place du roi, les

⁷ *Épître aux Hébreux*, IX, 5.

⁸ *Exode*, XXVI, 31 ; XXXVI, 8 et 35.

⁹ *I Rois*, VI, 23-35.

¹⁰ *Ezéchiel*, XL, 2-4 ; XLI, 18-20. Ces passages, comme d'ailleurs tous ceux de la Bible, sont cités de mémoire et ne correspondent pas exactement au texte biblique.

¹¹ *Actes des Apôtres*, XVII, 23.

¹² Je n'ai pas trouvé ce passage parmi les homélies de saint Jean Chrysostome. Il a été cité par saint Jean Damascène dans les *Sacra Parallela* (Migne, *P. G.*, XCVI, 17 A), et, d'après l'index, il serait emprunté à une homélie *Ad recens baptizatos (νεοφωτίστων)*, ainsi qu'il est dit également dans notre texte (Migne, *P. G.*, XCIV, 49) ; mais le passage en question ne se trouve pas dans les sermons *πρὸς τοὺς μέλλοντας φωτίζεσθαι* (*P. G.*, XLIX, 223-240), ni ailleurs, autant qu'il est possible de voir en consultant l'index des écrits de saint Jean Chrysostome.

¹³ Migne, *P. G.*, LI, 71-72. La citation suit presque exactement le texte de la traduction arménienne : *Homélies de Jean Chrysostome* (Venise, 1861), p. 287.

princes se prosternent et célèbrent les fêtes ; si des paysans le voient ils se prosternent également, considérant non pas le bois mais le portrait du roi ; ils ne considèrent pas la substance mais ce qui est tracé par la plume. Et si le portrait du roi mortel prend ainsi une telle puissance, combien plus la forme et l'image du roi immortel »¹⁴. Ecoute donc ce que je dis car ils sont les docteurs de l'Eglise, et si tu veux étudier leurs œuvres, tu verras qu'ils racontent la même chose. De même saint Grégoire, l'Illuminateur des Arméniens, dit en sa prière. « Au lieu des idoles de bois il dressa sa croix au milieu de l'univers, et parce que les hommes ont l'habitude de se prosterner devant les images inanimées des morts, il devint lui-même une image morte. Il mourut et rendit l'âme sur la croix afin qu'ils apprennent à se prosterner devant le bois de la croix, et l'image de la figure humaine qui est sur elle ; afin de faire obéir à l'image de sa divinité celui qui fait les images, celui qui les aime, et celui qui les vénère »¹⁵.

Or, si vous ne croyez pas à mes paroles, vous devriez examiner les écritures et les comprendre, mais vous êtes aussi éloignés des écritures que le ciel de la terre. On trouve de nombreux autres témoignages dans les écritures, car tout est visible à qui veut comprendre, car les oreilles entendent et les esprits comprennent, et sans les yeux de l'esprit les yeux du corps demeurent aveugles. Mais ce qui est étonnant c'est que vous acceptez les commandements et vous persécutez le Seigneur ; vous vous prosternez devant le symbole¹⁶ et vous lapidez le roi ; vous honorez la croix et vous outragez le crucifié. Ainsi agissaient les Manichéens et les Marcianistes¹⁷ qui considèrent comme une apparence le Seigneur qui a vraiment pris corps, et lorsqu'ils en voient les images ils se fâchent et, devenus furieux, ils les insultent¹⁸. N'avez-vous pas vu, ayant étudié et examiné les prophètes, qu'ils s'élevaient contre

¹⁴ Migne, P. G., XCIV, 1409A. Ce passage est tiré de *l'Homélie sur la sainte Croix* qui ne figure pas parmi les homélies traduites en arménien qui nous sont parvenues. Mais on sait, par des citations des catholicos Jean d'Odsun et Nersès le Gracieux, que d'autres homélies de Sévérien de Gabala avaient été traduites en arménien. P. Jo. Baptista Aucher, *Severiani sive Seberiani Gabalorum episcopi Emensis Homiliae nunc primum editae ex antiqua versione armena et in latinum sermonem translatae* (Venise, 1827), pp. xviii-xix.

¹⁵ *Histoire d'Agat'angeghos* (Venise, 1862). La citation combine plusieurs passages ; voir pp. 71 et 72. Cette prière de saint Grégoire l'Illuminateur a été citée par le patriarche Nicéphore. J. B. Pitra, *Spicilegium Solesmense*, (Paris, 1852), I, 499-501.

¹⁶ C'est-à-dire la croix.

¹⁷ Le texte de Jérusalem porte les Marcionites ; celui de Venise les Marcianistes. J'ai adopté la seconde forme, bien que les Marcionites soient habituellement nommés avec les Manichéens, et que dans les anathèmes prononcés par les conciles arméniens le nom de Marcion accompagne presque toujours celui de Manès. Les Marcionites étant mieux connus, une erreur de copie transformant Marcianistes en Marcionites paraît plus probable que l'inverse. Les Marcianistes sont des hérétiques connus surtout sous le nom de Messaliens ou Euchites ; ils ont été parfois appelés Marcianistes d'après l'un de leurs chefs, un changeur du nom de Marcianus, qui vivait du temps des empereurs Justinien et Justin (Timothée, « De receptione haereticorum », Migne, P. G., LXXXVI, 45). En 592 ou 593, un jugement synodal fut rendu à Sainte-Sophie au sujet de Jean, prêtre de Chalcédoine, accusé de l'erreur des Marcianistes. Ce texte, aujourd'hui perdu, est mentionné dans la correspondance de Grégoire le Grand (V. Grume, *Les régestes des actes du patriarcat de Constantinople*, vol. I, pp. 105-106, n° 265). A Constantinople, les orthodoxes fanatiques, indignés de ce que l'empereur Maurice semblait protéger les hérétiques, l'avaient invectivé par ces mots : *μη σχοιη δερμα ο φιλων σε, Μαυρικλε Μακιονιστά* (*lege Μακιανιστά*), (H. Grégoire, « Maurice le Marcioniste, empereur arménien et 'vert' », *Byzantion XIII* (1938), 395-6 ; Théophane, *Chronographie*, ed. Bonn, p. 445). Les Marcianistes sont également mentionnés par Maxime dans ses scholies sur le Pseudo-Denys (Smith et Wace, *Dictionary of Christian Biography*, article *Euchites*, p. 261). Le rapprochement entre Manichéens et Marcianistes, ou Euchites, quoique moins fréquent que celui entre Marcionites et Manichéens, n'est pas inconnu. Sévère d'Antioche, inculpant Julien d'Halicarnasse de Manichéisme, dit que son opinion rencontre celle des Manichéens et Messaliens, et il s'élève contre l'opinion mauvaise « des Messaliens, autrement dit des Manichéens ». (R. Draguet, *Julien d'Halicarnasse*, Louvain, 1924, pp. 129-130). Déjà Épiphane de Chypre avait rapproché les Euchites et les Manichéens (Migne, P. G., XLII, 761c), et ce même rapprochement se trouve plus tard chez Psellos (Migne, P. G., CXXII, 824) et le patriarche Nicéphore (J. B. Pitra, *op. cit.*, I, 406). Etant donné que l'hérésie des Messaliens était fort répandue en Arménie il n'y aurait rien d'étonnant à ce qu'ils aient été nommés dans notre traité, et le terme Marcianiste s'expliquerait dans un texte du début du septième siècle, puisqu'il apparaît le plus souvent dans les écrits de la fin du sixième siècle. Je remercie M. Honigmann et M. Grégoire qui m'ont signalé quelques-uns de ces écrits.

¹⁸ Les anciens Manichéens n'étaient pas des adversaires des images, bien au contraire la peinture était un de leurs moyens de propagande (Miche et Martin, *Histoire de l'Eglise*, II, 315). Mais les écrivains du Moyen Age, et en particulier les iconophiles, les traitent d'iconoclastes. Au second concile de Nicée le patriarche Taraise dit :

l'idolâtrie parce que les idoles des païens sont des démons¹⁹, mais on ne trouve écrit nulle part qu'on ait appelé les images des églises ou des chrétiens des démons ; c'étaient les idoles qui étaient condamnées. Dans l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe, au septième livre et au dix-septième chapitre²⁰, il est question des grandes merveilles accomplies par notre Seigneur dans la ville de Panéada. « Puisque j'ai mentionné cette ville, dit-il, il ne serait pas juste de passer son récit, car il est digne de mémoire pour ceux qui viendront après nous. La jeune femme dont le sang coulait, ainsi que nous l'avons appris par le saint évangile, et qui fut guérie de ses maux par notre Sauveur, était de cette ville, et sa maison se voyait dans cette ville ; et la grâce de la charité accordée à cette femme par notre Sauveur, et le monument du miracle, se voient jusqu'à ce jour. En effet, sur une pierre élevée à la porte de sa maison se trouve l'image en airain d'une femme agenouillée, les mains tendues en avant, semblable à une suppliante. Et en face d'elle il y a une autre image en airain d'un homme qui se tient debout, drapé dans un manteau et tendant la main à la femme Et à ses pieds, s'élevant plus haut que la tunique, pousse une plante différant par sa vue de toutes les plantes, et elle monte jusqu'à l'ourlet de sa tunique, et c'est un médicament pour toutes les maladies. Cette statue, dit-on, est l'image de notre Sauveur ; elle est demeurée jusqu'à nos jours, et nous l'avons vue de nos yeux lorsque nous sommes venu dans cette ville. Et il n'est rien de plus grand que ceci, que des païens ont cru en Jésus Christ, et ont peint avec des couleurs les images de Paul et de Pierre et du Christ lui-même, et elles demeurent jusqu'à nos jours ».

N'avez-vous pas vu ces écrits, ô ami, qui vous opposez aux commandements de Dieu ? Je dis ami, non pas à cause de l'orthodoxie de votre foi, mais à cause de ce que nous entendîmes de notre Seigneur ; ami, pour lequel il vint. Mais si vous avez lu et ne savez pas, en vous se confirme la parole de l'apôtre qui dit, entre autres : « aux incrédules dont le Dieu de ce siècle a aveuglé l'esprit, afin qu'ils ne fussent pas éclairés par la lumière du glorieux évangile du Christ »²¹. Mais si vous avez lu, vous devriez chercher et étudier, connaître le bien et le mal, distinguer ce qui vient de Dieu de ce qui vient du démon. Ne savez-vous pas que dans les temples des idoles on trouve sculpté Ormizd, qui est Aramazd²², ses fornications et ses sorcelleries ? Mais dans les églises de Dieu nous voyons peinte la sainte Vierge, portant sur ses genoux le Christ qui est à la fois son créateur, son fils, et le créateur de tout. Dans les temples des idoles on voit Anahit²³, ses impuretés et ses séductions ; tandis que dans les églises des chrétiens, et dans les demeures des martyrs de Dieu, nous voyons peints saint Grégoire, ses tourments agréables à Dieu et ses saintes vertus ; le protomartyr Etienne au milieu des lapideurs ; la bienheureuse et glorieuse sainte Gayané et sainte Hrip'simé avec tous leurs compagnons et les martyrs glorieux ; de même d'autres hommes vertueux et respectables, d'une piété angélique, que nous ne

« Nous avons découvert que les Manichéens n'acceptent pas non plus les images, de même les Marcionites et ceux qui confondent les natures du Christ » (Mansi, *Sacrorum Conciliorum nova et amplissima collectio*, XII, 1031 E). Cette accusation revient à plusieurs reprises, les Manichéens étant mentionnés parmi les adversaires des images avec les Juifs, les Samaritains et les Phantasiastes (Mansi, XIII, 157 E, 173 C, 196 E).

¹⁹ L'auteur pense sans doute au psaume XCVI, 5, « parce que tous les dieux des nations sont des démons ». Dès les premiers siècles, les chrétiens accusaient les païens d'adorer les démons, pensant que ceux-ci habitaient les idoles. Voir les passages d'Athénagoras et de Minutius Felix cités par Edwyn Bevan, *Holy Images* (London, 1940), pp. 92-93. Jean d'Odsun dit expressément que les démons habitent les idoles et cite le psaume XCVI.5 (*Opera*, pp. 90-91).

²⁰ Ce passage se trouve en réalité au chapitre 18.

²¹ *II Corinthiens*, IV, 4.

²² Aramazd, l'Ahura Mazda du Zend Avesta, dont l'auteur donne aussi le nom d'après une des formes iraniennes, Ormizd, était la divinité principale de l'Arménie païenne. Il était appelé « le père de tous les dieux », « le grand et fort Aramazd, créateur du ciel et de la terre », et ses statues ornaient le fort d'Ani, sépulture des rois d'Arménie (Agathange, « Histoire du règne de Tiridate », dans la *Collection des historiens anciens et modernes de l'Arménie*, publiée par Victor Langlois, Paris, 1867, I, 127, 129, 167). Moïse de Khorène l'appelle « le dieu du Tonnerre » (Langlois, *op. cit.*, II, 126).

²³ La déesse Anahit, fille d'Aramazd, était aussi importante que son père. Elle est la noble dame, « la gloire et la vie de notre nation, qui a été honorée par tous les rois et en particulier par le roi des Grecs ; car elle est mère de toute science, bienfaitrice du genre humain, et fille du grand et fort Aramazd ». (Agathange dans Langlois, *op. cit.*, I, 127). Elle est « la grande déesse » qui « vivifie et protège l'Arménie » (*Ibid.*, pp. 128, 129). Ses principaux autels se trouvaient dans la ville d'Erez, l'actuelle Erzinjan, et sa statue d'or, décrite par Pline, lui avait valu les surnoms de « créée d'or » et « mère d'or » (*Ibid.*, p. 168).

pouvons énumérer. Dans les temples on voit Astghik et Aphrodite²⁴, que tous les païens appellent mère des désirs, leurs nombreuses ivrogneries et débauches ; tandis que dans les églises de Dieu on voit la croix divine, la cohorte des apôtres portant la croix, et les prophètes qui firent disparaître l'impiété, et répandirent l'adoration de Dieu dans l'univers, et confondirent le démon et ses légions. Car dans les églises de Dieu nous voyons peintes toutes les merveilles du Christ, tel qu'il est dit dans les écritures, et qui, comme nous l'avons précédemment mentionné, nous furent prédites par les prophètes ; je veux dire la naissance, le baptême, la passion et le crucifiement, l'ensevelissement, la résurrection et l'ascension au ciel²⁵. Tout ce que les saintes écritures racontent est peint dans les églises. Les livres ne sont-ils pas écrits avec du pigment ? Les mêmes choses sont peintes avec du pigment. A l'église seules les oreilles entendent les écritures, mais les images on les voit avec les yeux et on les entend avec les oreilles, et on les comprend avec le cœur, et on croit²⁶. Voici, il est évident qu'il n'est pas contraire aux écritures d'adorer les images, et quiconque examine avec attention aboutit à la vérité, et découvre qu'ils sont dans l'erreur les hérétiques qui argumentent et disent : nous les considérons viles parce qu'elles sont sans parole et sans entendement. Est-ce que l'arche de Dieu parlait quand elle renversa Dagon et Azot et la ville d'Ascalon par les coups des étrangers, à tel point que les habitants d'Ascalon protestaient et disaient : « pourquoi l'arche du Dieu d'Israël est-elle retournée vers nous, pour nous perdre nous et notre peuple ? »²⁷. Est-ce que la croix du Christ parla lorsqu'elle ressuscita les morts dans la sainte ville, et accomplit de nombreux miracles jusqu'à nos jours ; la croix, qui est l'orgueil des anges, le salut des hommes, et l'épouvante des démons ? Et maintenant de nouveaux commandements, joints aux anciens, nous apportent un témoignage par la grâce du Christ. Car nous voyons le livre des évangiles peint avec de l'or et de l'argent et, de plus, relié avec de l'ivoire et du parchemin pourpre. Et lorsque nous nous prosternons devant le saint évangile, ou bien lorsque nous le baisons, nous ne nous prosternons pas devant l'ivoire et la laque, apportés pour la vente du pays des barbares, mais devant la parole du Sauveur écrite sur le parchemin²⁸. De même,

²⁴ La déesse Astghik, moins importante que les deux divinités précédentes, est identifiée par Agathange avec l'Aphrodite des Grecs (Langlois, *op. cit.*, p. 173) ; elle avait son temple à Achtichat, dans le canton de Taron, auprès de ceux de Vahak'n et d'Anahit (*Ibid.*, p. 173) ; Moïse de Khorène, suivant « sa chère sibylle bérosienne, plus véridique que beaucoup d'historiens », dit qu'elle était la sœur de Titan, de Zérouan et de Japhétos (Langlois, *op. cit.*, H, 59-60).

²⁵ Cette longue liste de sujets représentés dans les églises, fort importante pour la question du décor des anciennes églises arméniennes, sera discutée plus loin. Une énumération analogue de sujets se trouve dans le premier discours de Jean Damascène. Il dit que le Christ ayant revêtu la forme humaine, on peut représenter « sa naissance virginale, son baptême dans le Jourdain, sa transfiguration sur le mont Thabor, ses souffrances toute-puissantes, sa mort et ses miracles, preuves de sa divinité, les actes qu'il accomplit par sa puissance divine, la croix sauveur, sa sépulture, sa résurrection, son ascension au ciel » (*P. G.*, XCIV, 1240A-B). Sous une forme plus concise une pareille énumération avait déjà été faite par Grégoire le Grand dans sa lettre à l'évêque Secundinus. « Et nos quidem non quasi ante divinitatem ante illam prosternimur, sed ilium adoramus quem per imaginem aut natum, aut passum, sed in throno sedentem recordamur. Et dum nobis ipsa pictura quasi scriptura ad memoriam Filium Dei reducit, animum nostrum aut de resurrectione laetificat, aut de passione demulcet » (Migne, *P. L.*, LXXVII, 991). Une liste plus longue se trouve dans les lettres du pape Grégoire II au patriarche Germain (Mansi, XIII, 96 A-C), et à l'empereur Léon III (Mansi, XII, 967). Pour l'authenticité de la lettre à l'empereur voir G. Ostrogorsky, « Les débuts de la querelle des images », *Mélanges Charles Diehl* (Paris, 1930), p. 246, et E. Caspar, « Papst Gregor II und der Bilderstreit », *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, LII (1933), 29-84.

²⁶ On pourrait voir dans ces paroles un écho lointain, et déformé, de celles de saint Grégoire de Nysse : « la peinture muette parle sur le mur » (Migne, *P. G.*, XLVI, 739). L'idée principale, à savoir que la vue est supérieure à l'ouïe, se trouve aussi dans les discours de Jean Damascène. « Nous sanctifions le sens le plus noble, qui est celui de la vue. L'image est un souvenir, exactement ce que les paroles sont à l'oreille qui les entend. L'image est à l'illettré ce que le livre est au lettré. L'image parle à la vue comme les paroles à l'oreille, et elle nous apporte la compréhension » (Migne, *P. G.*, XCIV, 1248C). L'utilité des images, comme moyen d'instruction, sur laquelle les iconophiles ont tant insisté, avait déjà été signalée par saint Nil dans sa lettre au préfet Olympiodore (Migne, *P. G.*, LXXEX, 577), et par Grégoire le Grand dans ses deux lettres à l'évêque Sérénus (Migne, *P. L.*, LXXVII, 1027-8; 1128-1130. Voir aussi le *Dictionnaire de Théologie Catholique*, article « Images (culte des) », col. 797, 799.

²⁷ *I Samuel*, V, 10.

²⁸ Avant les iconoclastes, les Juifs avaient déjà accusé les chrétiens d'adorer la matière, et les iconophiles se sont servis des arguments qu'on trouve dans les Discours contre les Juifs, en particulier dans ceux de Léonce,

lorsque le Seigneur de la gloire, assis sur l'âne, s'approcha de la ville, des vieillards et des enfants allèrent au-devant de lui, portant des rameaux d'olivier et des palmes ; et ils le louaient et se prosternaient ; or ils ne se prosternaient pas devant l'âne, mais devant le Christ, le Fils de Dieu, qui était assis sur l'âne²⁹.

Ainsi donc, ce n'est pas à cause des couleurs qu'on se prosterne devant les images, mais à cause du Christ au nom de qui elles furent peintes. Quelle ressemblance y a-t-il avec les commandements divins concernant les impuretés des païens, à cause desquelles les païens calomnient et introduisent des hérésies qui les conduiront à leur perte, eux et, ceux qui les écoutent, et qu'ils expieront dans les tourments sans fin de l'enfer, avec tous leurs partisans ? Le bienheureux prophète Osée a parlé en vérité contre eux : « leur scandale est sur leurs voies, car ils ont implanté la folie dans la maison de Dieu »³⁰. Ou cet autre prophète qui dit : « malheur à celui qui donne à boire à ses compagnons les plaisirs troubles »³¹. C'est en effet par les tromperies qu'ils induisent au péché ceux qui se sont éloignés de la vraie foi, et qui se sont écartés des vraies mystères. Mais je continue et ne me tairai pas. Par exemple, si quelqu'un demande les livres qui sont dans l'armoire et dise : donne-moi les apôtres, ou Isaïe, ou Jérémie ; est-ce qu'il entend par là Jérémie, ou l'apôtre lui-même, ou bien les commandements divins et leurs paroles qui y sont écrits ?³² Et nous, ce sont eux que nous rappelons en peignant leurs images, et celui qui les a envoyés ; et nous ne disons pas que c'est Dieu lui-même, mais le souvenir de Dieu et de ses serviteurs³³.

Il était écrit que Pap introduisit les images dans les églises. Or tout le monde sait que vous mentez³⁴. Car jusqu'à présent personne chez les Arméniens ne savait faire des images, mais on les

évêque de Néapolis en Chypre (Migne, *P. G.*, XCIV, 1384 B-D ; 1385A ; 1388C). Le catholicos Jean d'Odsun, dans son discours « Contre les Pauliciens », repousse aussi l'accusation d'adorer la matière et énumère les objets vénérés par les Juifs (*Opera*, pp. 96-97 ; 100-103). L'usage de baiser le livre des évangiles existait aussi chez les Byzantins. Anastase le Bibliothécaire décrit une « conférence de 656 de saint Maxime le Confesseur avec Théodore, Maxime et tous ceux qui se trouvaient là se jetèrent à genoux et baisèrent les Evangiles » (*Dictionnaire de Théologie Catholique*, article « Images (culte des), col. 772 ». Cf. *P. G.*, XC, 156 et 164.

²⁹ On pourrait comparer ces paroles à la question 40 des *Quaestiones ad Antiochum ducem* du pseudo-Athanase, bien que la réponse soit différente. Les Juifs et païens demandent si on doit saluer et vénérer les ânes parce que le Christ s'est assis sur l'âne (Migne, *P. G.*, XXVIII, 621D-624A). Voir aussi G. Bardy, « Les Trophées de Damas, controverse judéo-chrétienne du VII^e siècle », *Patr. Orient.*, XV (1920), 249 : « il s'est assis sur un âne, et nous n'adorons pas les ânes ».

³⁰ *Osée*, IX, 8.

³¹ *Habacuc*, II, 15.

³² Ces paroles indiquent que les livres des prophètes formaient autrefois des volumes séparés. Cet usage ancien ne s'est pas conservé en Arménie, car les plus anciens manuscrits de l'Ancien Testament que nous possédons sont écrits en minuscules (*bolorgir*) ; mais il a survécu en partie à Byzance, comme on peut le voir par un manuscrit du livre d'Isaïe (*Vatican gr. 755*) et les nombreux exemplaires du livre de Job (*Venise Marc. 538 ; Patmos 171 ; Sinat 3 ; Vat. gr. 749, 751, 1231 ; Paris. gr. 134, 135 ; Athos, Iviron 73*). Quant aux « apôtres », l'auteur pense sans doute aux Actes des Apôtres, auxquels devaient être joints les Epîtres, ce qui est resté d'un usage courant pendant tout le Moyen Age.

³³ L'auteur reprend l'argument dont il s'est déjà servi, que l'image est un souvenir. Ceci avait été dit, avant les iconoclastes, par des écrivains comme Jean de Thessalonique et Léonce de Chypre dans leurs discours contre les Juifs (Mansi, Mil, 164D ; 44C-E ; 45B ; 53A. Migne, *P. G.*, XCIV, 1409C ; 1384C-1385A). Même pensée dans les « Trophées de Damas », Bardy, *loc. cit.*, pp. 248-249.

³⁴ Cette protestation violente n'est pas simplement la correction d'une opinion erronée, car même s'il était vrai que les images furent introduites par le roi Pap cela indiquerait une pratique ancienne, puisque Pap a régné de 369 à 374. L'horreur avec laquelle l'auteur repousse la tradition rapportée par les iconoclastes arméniens suggère que ceux-ci avaient des raisons spéciales pour faire remonter à Pap l'introduction des images, comme l'auteur pour repousser cette assertion. Nous en trouvons l'explication dans l'Histoire de Fauste de Byzance. Pap, nous dit Fauste, était possédé par les démons, adonné aux pratiques les plus honteuses, et il fit empoisonner le catholicos Nerses qui réprouvait son genre de vie. Après la mort de Nerses « plusieurs provinces d'Arménie et bon nombre de leurs habitants retournèrent à l'ancien culte des *dev*, et, avec le consentement du roi Pap, ils dressèrent des idoles dans plusieurs endroits, car il n'y avait personne qui leur inspirât quelque crainte ou qui pût les réprimander. Chacun faisait sans pudeur ce que bon lui semblait. On avait même dressé plusieurs statues qu'on adorait ouvertement » (*Collection des historiens anciens et modernes de l'Arménie*, publiée par V. Langlois, I, 295). Ainsi, en faisant remonter les peintures des églises au roi Pap, pendant le règne duquel les Arméniens étaient retournés aux pratiques païennes, les iconoclastes trouvaient sans doute un argument

apportait de chez les Grecs, et notre culture venait aussi de chez eux, et ils n'étaient pas perdus³⁵. Et avant Pap il y eut d'autres rois, et ils faisaient faire des images et des peintures dans les églises au nom du Christ. De nouveau après Pap il y eut d'autres rois chez les Arméniens, et des prélats comme le bienheureux saint Sahak, et Mesrop, et Eznik, et Ardzan, et Koriun, et leurs compagnons, par l'intermédiaire de qui les lettres furent accordées aux Arméniens par Dieu, notre Seigneur³⁶. Aucun d'eux ne fit rien concernant les images et les peintures des églises³⁷, mais seulement l'impie et l'égaré Thaddée et Isaïe et leurs compagnons qui entraînèrent à leur suite un grand nombre de personnes, tels vous-mêmes. Mais bien que le parti des hérétiques brille pendant un certain temps, il se fane bientôt, car même les premiers péchés sont nés du mensonge, comme chez Adam, car ces paroles ne viennent pas de moi mais des saintes écritures, de l'Ancien et du Nouveau Testament. Si vous voulez servir le Christ Dieu, et aimer ses commandements, étudiez les livres de ceux dont les noms sont écrits ici, et lorsque vous les trouverez ils vous montreront le vrai chemin de Dieu. En voilà assez concernant les images, et ceci suffit à qui veut comprendre.

Quant à ceux qui disent que les pigments sont vils, ils s'accusent de leur propre bouche, car les pigments employés pour l'écriture sont le vitriol, la galle et la gomme, qu'on ne peut pas manger ; tandis que les matières employées pour les images sont le lait, les oeufs, l'arsenic, l'azur, le vert de gris, la chaux et autres matières semblables, dont les unes servent pour la nourriture, les autres comme médicament³⁸. Mais nous n'appelons pas vil ce que Dieu a donné pour embellir la terre, et nous ne le méprisons pas comme quelque chose de mauvais³⁹. Vous dites qu'il vient une odeur des pigments ; mais si vous êtes à ce point purs et spirituels, vous devriez vous ouvrir le ventre à l'heure de la prière, vous laver les intestins avec de l'eau bouillante, et entrer ensuite à l'église. O hommes méchants, d'une méchanceté sans bornes, qui tantôt accusez les pigments, tantôt les images et les peintures, disant qu'elles sont faites de main d'homme et ne sont pas dignes de nous. Les églises aussi sont faites de main d'homme et pourtant elles sont appelées le temple de Dieu, ainsi que Paul le disait à Timothée : « afin que tu saches, dit-il, comment il faut se conduire dans la maison de Dieu, qui est l'église du Dieu vivant, la colonne et l'appui de la vérité »⁴⁰. Que diras-tu donc à ceci puisque l'église est faite de main d'homme ?⁴¹

important pour rattacher le culte des images à l'idolâtrie.

³⁵ Le sens des mots *li Էթէ նոքա չէին կորուսուել* n'est pas clair. Si le pronom *նոքա* (ils ou elles) se rapporte au mot images, il faudrait traduire « les images n'étaient pas perdues » ; s'il se rapporte aux Grecs, ce qui nous paraît plus probable, il faudrait entendre par cette phrase que les Grecs n'étaient pas dans l'erreur.

³⁶ Sahak et Mesrop sont les inventeurs de l'alphabet arménien ; les autres sont leurs élèves, les « premiers traducteurs » du cinquième siècle.

³⁷ Après avoir invoqué l'autorité des écritures et des Pères de l'Eglise, après avoir mentionné les images ou statues anciennes, il était naturel de rappeler que l'église arménienne ne s'était jamais opposée à la représentation des images. Jean Damascène dit de même que les prélats et les rois qui ont régné jusqu'à cette date, n'ont rien fait ou dit contre les images (Migne, *P. G.*, XCIV, 1280D-1281A). Les mêmes arguments furent présentés au concile de 787.

³⁸ Ce passage est intéressant pour la composition de l'encre et des couleurs, mais il laisse à désirer en tant qu'argument, puisque certaines des matières employées pour les couleurs ne peuvent servir ni pour la nourriture ni pour les médicaments. Je transcris les mots arméniens avec les termes grecs ou latins qui correspondent, d'après le *Dictionnaire Arménien* de G. Avedikian, Kh. Surmelián et M. Avgerian (Venise, 1836). *արջասպ* (ardjasp) = *χάλκανθος* ; *գիտոր* (geghtor) = *κηκίς* ; *կրիս* (kris) = *κόμμι* ; *զարիկ* (zarik) = *ἀρσενικόν* ; *լաշուր* (lajurd) = lapis lazuli ; *ճանգար* (jangar) = *χάλκανθος* ; *բուր* (bour) = *κονία* ; *կիր* (kir) = *τίτανος* *κονία*. L'origine de plusieurs de ces termes a été expliquée dans le supplément à un article du Père Alichan sur un traité de peinture (*Handes Amsorya*, 1895, pp. 370-371). L'article lui-même a été traduit en français par F. Macler, *Documents d'art arméniens* (Paris, 1924), pp. 17-23. Les mots *zarik*, *lajurd* et *jangar* proviennent du persan et ont la forme qu'on trouve dans les écrits anciens. Ainsi nous avons *lajurd*, au lieu de *ladjvard* qu'on trouve plus tard, et qui révèle une influence arabe.

³⁹ Même pensée dans les discours de Jean Damascène : *P. G.*, XCIV, 1245 D, 1297 B-1300 C, et dans les « Trophées de Damas », Bardy, *loc. cit.*, p. 248.

⁴⁰ *I Epître à Timothée*, III, 15.

⁴¹ Tous les défenseurs des images ont cité des exemples d'objets vénérés par les iconoclastes, comme la croix, et qui étaient également faits de main d'homme. Ils mentionnent, en plus, les objets vénérés par les Juifs, reprenant et développant ce qui se trouvait déjà dans les discours contre les Juifs. Comparer, par exemple, Jean Damascène, *P. G.*, XCIV, 1245 B-D, 1300 A-C, et Léonce de Chypre, *Ibid.*, 1385 A-B, 1273 A-C. Les

Car nous connaissons l'invisible par ce qui est visible, et les pigments et les peintures sont le souvenir du Dieu vivant et de ses serviteurs.

Mais vous, enorgueillis par le démon, vous appelez saintes vos propres personnes, et vous ressemblez aux sépulcres blanchis. Celui qui a écrit les proverbes a donc dit la vérité. Il dit : « ne sois pas juste à l'excès, ni sage, afin que tu ne te pervertisses »⁴². Et de nouveau : « une race mauvaise se croit juste »⁴³. Ainsi vous vous enorgueillez et, bouche ouverte, vous dites ce qui ne sied pas. Quant à nous, nous nous hâtons d'entrer à l'église du Christ, de jour et de nuit ; priant chaque jour de bonne heure, afin d'accomplir le temps de notre exil, et d'être digne de voir Dieu d'un visage souriant au jour du jugement. Car nous aspirons à sa bonté éternelle, car en lui est la gloire en toute éternité, amen.

Cette apologie des images est-elle réellement de Vrt'anes K'ert'ogh ? L'attribution avait paru douteuse à Strzygowski, un des rares savants étrangers qui en ait parlé. Il pensait qu'un pareil écrit ne pouvait guère être antérieur à la querelle iconoclaste⁴⁴. Cet argument n'est plus valable, car il a été amplement démontré que l'opposition aux images s'était manifestée bien avant la grande lutte qui a troublé l'empire byzantin pendant plus d'un siècle⁴⁵. Il suffit de rappeler quelques-unes de ces manifestations. Au début du quatrième siècle le concile d'Elvire interdisait d'orner les églises de peintures⁴⁶. Eusèbe de Césarée, écrivant à Constantia, la sœur de l'empereur Constantin, refusait de lui envoyer une image du Christ, disant qu'il ne sied pas aux chrétiens de représenter leur Dieu sous la forme humaine, comme le faisaient les païens⁴⁷. Épiphane de Chypre était un ennemi déclaré des images ; il avait déchiré dans une église une tenture sur laquelle était représenté le Christ, ou un saint, et dans son Testament il enjoint ses disciples de ne pas ériger d'images dans les églises ou dans les sépultures des saints⁴⁸. Vers 488 l'évêque de Mabboug, Xenaïas (Philloxène), un des chefs du parti monophysite, s'élevait contre les images du Christ et des saints⁴⁹. Au cours du sixième siècle un grave soulèvement, dirigé contre les images, avait éclaté à Antioche et, à Edesse, des soldats révoltés avaient lapidé l'image miraculeuse du Christ⁵⁰. A la fin du siècle suivant le pèlerin Arculf, de passage à Constantinople, avait vu un homme saisir une image de la Vierge et la jeter dans les

arguments de Léonce, et d'autres écrivains du septième siècle, furent repris dans les discours contre les Juifs des siècles suivants, comme celui de Jérôme de Jérusalem (*P. G.*, XCIV, 1409), ou celui qui est attribué à Anastase le Sinaïte, mais où l'on reconnaît maintenant une œuvre du neuvième siècle (*P. G.*, LXXXIX, 1233). La lettre du pape Adrien à Constantin et Irène renferme une énumération des objets vénérés par les Juifs, qui semble avoir été empruntée à un discours contre les Juifs (Mansi, XII, 1070 A-B). La mention de l'église, qui est également faite de main d'homme, se trouve dans le Discours contre Constantin Copronyme (*P. G.*, XCV, 325 A), et dans la seconde lettre de Grégoire II à Léon III (Mansi, XII, 978 A).

⁴² *Ecclésiaste*, VII, 17.

⁴³ *Proverbes*, XXX, 12.

⁴⁴ J. Strzygowski, « Das Etschmiadzin-Evangelium », *Byzantinische Denkmäler*, I (Vienne, 1891), pp. 78-79.

⁴⁵ On trouvera dans l'ouvrage de H. Menges, *Die Bilderlehre des hl. Johannes von Damaskus* (Kallmünz, 1937), une excellente bibliographie de la querelle iconoclaste.

⁴⁶ « Placuit picturas in ecclesia non esse debere, ne quod colitur et adoratur in parietibus depingatur » (Mansi, II, 11).

⁴⁷ Migne, *P. G.*, XX, 1545-1549.

⁴⁸ Lettre à Jean, évêque de Jérusalem, conservée dans la traduction latine de saint Jérôme (Migne, *P. L.*, XXII, 526-7). Le passage du Testament de saint Epiphane, lu au concile iconoclaste de 754, fut relu au concile de 787 qui le rejeta comme apocryphe (Mansi, 292 D-296 E). L'authenticité du Testament a toutefois été reconnue même par ceux qui ont contesté celle de la lettre à Jean de Jérusalem. G. Ostrogorsky, *Studien zur Geschichte des byzantinischen Bilderstreites* (Breslau, 1929). Voir aussi P. Maas, « Die ikonoklastische Episode in dem Brief des Epiphanius an Johannes », *Byz. Zeit.*, XXX (1929-30), 279-286, et le compte-rendu de H. Grégoire dans *Byzantion* IV (1927-8), 769-770.

⁴⁹ Théophane, *Chronographie*, année 5982 ; Mansi, XIII, 317. D'autres monophysites, comme Sévère d'Antioche, Pierre le Foulon et les acéphales, sont également considérés comme les adversaires des images par les pères du second concile de Nicée (Mansi, XIII 253, 317) ; mais à part l'exemple de Xenaïas on ne possède pas de témoignage direct permettant d'attribuer des opinions de ce genre aux monophysites (Fliche et Martin, *Histoire de l'Eglise*, V, 445).

⁵⁰ A. Vasiliev, *Histoire de l'Empire byzantin* (Paris, 1932), I, 338.

latrines⁵¹. Il y avait eu aussi des explosions d'iconoclasme en Occident. Au sixième siècle la peinture du Christ en croix avait excité un tel scandale parmi la population de Narbonne, que l'évêque avait été obligé de la faire recouvrir d'un voile⁵². A Marseille, l'évêque Sérénus faisait enlever et briser toutes les images des églises, s'attirant ainsi les remontrances de Grégoire le Grand⁵³.

Les tendances iconoclastes étaient encore plus marquées en Arménie, parmi certains éléments de la population. Dans son discours « Contre les Pauliciens », le catholicos Jean d'Odsun (717-728) parle des hérétiques qui s'étaient répandus en Arménie après la mort du catholicos Nerses, et qui furent rejoints par « certains iconoclastes poursuivis par les catholicos des Albanais ; car celui qui s'est écarté de la vérité aime à se rapprocher de ses semblables »⁵⁴. Le catholicos Nerses mentionné ici est Nerses II (548-557), et les mesures prises contre les hérétiques au concile de Dvin en 554 nous sont connues par l'encyclique du catholicos et le « Serment d'Union » prononcé par les évêques et les princes⁵⁵.

Une lettre du vardapet Jean Mayragometsi incorporée dans l'Histoire des Albanais de Moïse Kaghankatvatsi, et dont nous donnons la traduction, nous fournit de plus amples renseignements sur ces iconoclastes⁵⁶.

Au temps où Ukhtanes était encore le catholicos des Albanais (670-682), et après lui Eliazar (682-688), et que des troubles et des hérésies étaient suscités de divers côtés par les savants et les ignorants ..., la nouvelle nous parvint que certains hommes n'acceptent pas les images, certains ne se font pas baptiser, ne bénissent pas le sel, ne mettent pas la couronne du mariage, sous prétexte que la prêtrise a disparu de la terre. A cause de cela David, évêque de Medzkoghants, demanda par écrit au vardapet Jean la raison de ceci, et ce dernier lui donna les vraies raisons et dit ainsi. Cette hérésie apparut après les apôtres, et l'iconoclasme se manifesta d'abord chez les Grecs ; et à cause de cela il y eut un grand concile à Césarée. On ordonna de peindre les images dans la maison de Dieu. Mais les peintres, enorgueillis, se croyaient supérieurs à tous les autres artistes de l'église et disaient : notre art est clair, car les vieillards et les enfants le comprennent, tandis que peu d'hommes lisent les écritures. Il y eut donc un nouveau concile et, ayant examiné les faits, on rendit justice aux scribes, aux lecteurs et aux interprètes, et on les plaça avant les peintres⁵⁷. Et à partir de cette époque jusqu'à Moïse, catholicos des Arméniens (574-604), cette hérésie n'avait pas reparu. Ensuite, quand le catholicosat des Arméniens fut partagé en deux, il y eut une grande lutte entre Moïse et Théodore, évêque de Karin... . Et Moïse réunit les vardapets de sa région et il leur commanda de ne pas communier avec les Grecs qui obéissent au méchant concile de Chalcedoine, car leurs œuvres sont mensongères, et de n'accepter d'eux ni écrits, ni images, ni reliques.

Alors Théodore donna l'ordre aux évêques qui étaient de sa région de se réunir dans la ville de Karin, et il dit : il nous faut avoir un catholicos ; et ils sacrèrent un certain Jean, un stylite, et ils obéirent à la religion chalcédonienne. Ensuite un prêtre nommé Hesu (Josué), et Thaddée, et Grigor, qui étaient de la région de Moïse, s'en allèrent de Dvin au canton de Sot'k' ; ils vécurent dans le désert,

⁵¹ Bréhier, *La querelle des images*, p. 12.

⁵² *Ibid.*, p. 12.

⁵³ Migne, *P. L.*, LXXVII, 1027-8, 1128-30.

⁵⁴ *Domini Johannis Ozniensis Philosophi Armeniorum Catholici Opera*, per J. B. Aucher (Venise, 1834), pp. 88 et 89.

⁵⁵ *Livre des Lettres* (Tiflis, 1901), pp. 72-77. Conybeare pensait qu'il s'agissait de Nerses I (*op. cit.*, p. LVIII ; Ter Mkhrttschian a bien vu qu'il s'agissait de Nerses II (*op. cit.*, p. 51), mais il n'a pas pu en donner les preuves, le « Livre des Lettres » n'ayant pas encore été publié.

⁵⁶ Movses Kaghankatvatsi, *Histoire des Albanais* (Tiflis, 1913), pp. 302-305.

⁵⁷ Nous ne saurions dire où l'auteur a trouvé ce qu'il rapporte, et qui doit être considéré comme une pure légende. Les conciles tenus à Césarée, à une date ancienne, sont à Césarée de Cappadoce, concile de 314 environ, connu de Jean d'Odsun : J. Lebon, « Sur un concile de Césarée », *Le Muséon*, LI (1938), 89-132 ; celui de 372 environ, à Césarée de Cappadoce, au sujet des difficultés créées par la division de la Cappadoce en deux provinces ; et à Césarée en Palestine, conciliabule de 334, où les évêques ariens examinèrent les accusations portées contre saint Athanase (*Dictionnaire des Conciles*, Paris, 1847) et concile de 393 : E. W. Brooks, « A synod of Caesarea in Palestine in 393 », *Journal of Theological Studies*, III (1902), 433-436.

car ils étaient des moines, et ils commencèrent à enseigner qu'il faut détruire les images peintes dans les églises, et ne pas accepter la communion des prêtres séculiers. Il y eut des troubles dans le canton et la nouvelle en parvint au catholicos Moïse qui leur écrivit aussitôt, leur ordonnant de venir en toute hâte auprès de lui. Mais ceux-ci n'obéirent pas à l'ordre et, étant partis de là, ils allèrent vivre dans la province d'Artsakh. Le catholicos ayant demandé aux savants la raison de la conduite de ces hommes, ils répondirent que c'est à cause de l'erreur des Grecs. Ils écrivirent ensuite une lettre disant : que personne n'ose détruire les images qui sont dans les églises. Et à la mort du catholicos Moïse, et pendant le règne de Khosroès en Arménie, le pays fut uni et Abraham siégea comme catholicos (607-615). Quant aux iconoclastes qui allèrent en Albanie, ils troublèrent votre pays. Alors le seigneur de Gardman, ayant saisi les trois hommes qui sont nommés dans cette lettre, les envoya enchaînés chez les Arméniens. Et lorsqu'ils furent devant nous, nous leur demandâmes : pourquoi n'acceptez-vous pas l'image du Dieu incarné ? Ils répondirent que cela est étranger aux commandements, et c'est l'œuvre des idolâtres qui adorent toutes les créatures ; quant à nous, nous ne nous prosternons pas devant les images car nous n'en avons pas reçu l'ordre des saintes écritures. Alors, leur ayant parlé des images de l'autel de Moïse, des diverses sculptures du temple de Salomon, et expliqué que nous représentons les mêmes choses dans nos églises ; leur ayant donc dit ceci, et d'autres paroles semblables, nous corrigeâmes leur erreur.⁵⁸

Cette lettre a dû être écrite tout au début du catholicosat d'Eliazar, en 682 ou 683, car nous savons par ailleurs que l'évêque David était déjà mort en 684⁵⁹. On peut y distinguer deux parties. L'une se rapporte aux événements contemporains qui ont troublé David, l'autre nous donne l'historique des faits antérieurs, – en particulier les agissements des iconoclastes Hesu, Thaddée et Grigor. Ceux-ci quittent Dvin, la capitale de la Persarménie, après l'élection de l'anticatholicos Jean en Arménie byzantine en 591. Ils s'en vont d'abord dans le canton de Sot'k', en Siunik', province orientale de l'Arménie, et ils y commencent leur prédication. Sommés par le catholicos Moïse de revenir à Dvin, ils passent dans la province d'Artsakh et sèment le trouble dans le royaume voisin des Albanais. Ils étaient probablement allés ensuite dans la province d'Ut'i, plus au sud, car ils sont arrêtés par le seigneur de Gardman et envoyés en Arménie. Malheureusement le nom du seigneur de Gardman n'est pas mentionné, mais il ressort des paroles mêmes de Jean que l'arrestation des iconoclastes, et leur renvoi en Arménie, sont antérieurs à l'époque où il écrivait. On ne pourrait d'ailleurs supposer que des hommes, dont la prédication avait commencé avant la mort du catholicos Moïse, entre les années 591 et 604, aient pu être en vie, et actifs, vers 682-683. L'auteur de la lettre, Jean Mayragometsi, avait occupé une situation importante à la cour patriarcale au début du catholicosat de Ezr (630-641), mais s'étant énergiquement opposé à la politique d'union avec l'église grecque, il avait été obligé de quitter Dvin, vers 633, et il s'était retiré au monastère de Mayrots, près de la forteresse de Bdjni, non loin de Dvin. Son séjour en ce monastère fut de courte durée. Il dut s'éloigner sur l'ordre du catholicos Ezr, et il trouva un refuge dans le canton de Gardman⁶⁰. L'arrestation des iconoclastes, envoyés en Arménie par le seigneur de Gardman, a donc eu lieu avant l'arrivée de Jean dans ce canton, alors qu'il était encore à Dvin, ou, au plus tard, pendant son court séjour au monastère de Mayrots, vers 633.

Cette lettre confirme plusieurs données de notre traité. D'après Jean Mayragometsi les chefs des iconoclastes sont Hesu, Thaddée et Grigor ; or Thaddée est également nommé dans le traité, et l'Isaïe du traité pourrait être identifié avec Hesu, car les deux noms sont souvent confondus dans les textes arméniens. Il s'agit donc du même mouvement, dirigé par les

⁵⁸ On trouve dans la Chronique de Mkhitar Ayrevanetsi une allusion au rôle joué par Jean Mayragometsi dans la lutte contre les iconoclastes (Ter Mkrttschian, *op. cit.*, p. 57, n. 1).

⁵⁹ L'évêque David meurt pendant le règne du prince Varaz Trdat et le prêtre Israël lui succède (Movses Kaghankatvatsi, *op. cit.*, p. 265). Après son élection Israël se rend d'abord en Arménie auprès du catholicos Sahak (677-703), il est ensuite envoyé en ambassade chez les Huns, en 684 (*Ibid.*, p. 269-270). David est donc mort quelque temps avant 684.

⁶⁰ Mgr. Malachie Ormanian, *Azgapatum* (Constantinople, 1912), I, 697-8.

mêmes chefs. Dans son étude sur l'œuvre littéraire de Vrt'anes K'ert'ogh, le Père Akinian a suggéré que notre traité pourrait être la lettre écrite par les vardapets de l'entourage du catholicos Moïse, dont parle Jean⁶¹. Ceci nous paraît peu probable puisque l'auteur du traité s'adresse aux adhérents et non pas aux chefs. Aucun des prélats arméniens, dit-il, ne fit rien contre les images et les peintures des églises, « mais seulement l'impie et l'égaré Thaddée et Isaïe et leur compagnons, qui entraînent à leur suite un grand nombre de personnes, *tels vous-mêmes* ». Nous ne saurions dire si Thaddée et Isaïe continuaient leur enseignement à cette époque, et si le traité doit être placé avant ou après leur arrestation vers 633, mais il faudrait de toute façon le dater sensiblement après les débuts du mouvement, puisque l'hérésie avait eu le temps de se répandre et de gagner de nombreux adhérents.

Le discours « Contre les Pauliciens » nous permet d'établir un *terminus ante quem*. En traçant les progrès du mal en Arménie, Jean d'Odsun dit qu'on était passé de la lutte contre les images à la lutte contre la croix⁶². Or nous savons par ce même discours que les Pauliciens arméniens, différant en ceci des Pauliciens grecs⁶³, étaient les adversaires de la croix en même temps que des images ; tandis que les iconoclastes dont il est question dans notre traité honoraient la croix, et se prosternaient devant elle. Le traité a donc été rédigé avant le huitième siècle, peut-être même avant 668, si le paulicianisme a apparu vers la même date en Arménie et dans les provinces byzantines⁶⁴.

Après avoir placé notre traité dans le cadre historique de l'Arménie il faut examiner le texte même. Plusieurs points de détail militent en faveur d'une date ancienne. Les termes employés pour les couleurs dérivent du persan et non de l'arabe⁶⁵. Il est vrai que les formes persanes pouvaient subsister, et ont subsisté, après la conquête arabe, mais le fait qu'on ne discerne pas encore d'influence arabe a son importance. L'auteur parle de manuscrits de parchemin pourpre. Aucun manuscrit pourpre ne s'est conservé en Arménie, mais si l'on en juge d'après l'usage byzantin, ceux-ci devaient être extrêmement rares après le sixième siècle. La longue liste de sujets représentés dans les églises et les martyria mérite de retenir l'attention. La mention des saints spécifiquement arméniens, à savoir saint Grégoire l'Illuminateur, sainte Hrip'simé et sainte Gayané, prouve que l'auteur a en vue le décor des églises arméniennes, et qu'il ne nous donne pas une liste de sujets empruntée à quelque écrit grec. Malheureusement, en dehors de rares fragments presque indistincts, nous ne savons rien de la peinture arménienne avant la période bagratide⁶⁶. Les sources littéraires ne sont pas non plus d'un grand secours. Jean d'Odsun parle seulement des représentations du Christ et de la croix⁶⁷. En racontant les destructions des Arabes, l'historien Ghévond mentionne la croix, les images du Christ et de ses disciples⁶⁸. Ce choix restreint ne concorde pas avec ce qui est rapporté dans notre traité, mais les œuvres sculptées nous permettent de compléter notre information sur les représentations figurées en Arménie à une époque ancienne. Des sujets assez variés ont été sculptés sur des pierres tombales, dont certaines remontent au cinquième siècle. En plus du Christ et de la croix, on a souvent figuré la Vierge, seule ou portant l'Enfant, parfois debout, d'autres fois assise ou trônant entre deux anges⁶⁹. On voit aussi des

⁶¹ N. Akinian dans *Handes Amsorya* (1910), pp. 38-9.

⁶² *Johannis Ozniensis Opera*, pp. 78-79.

⁶³ « Le paulicianisme primitif (668-872) semble ne pas avoir été iconoclaste. Le silence absolu gardé par Pierre (de Sicile) sur la question des images prouve au contraire qu'en principe, et sans doute en pratique, les Pauliciens ne rejetaient pas les images. En revanche, comme leurs descendants directs les Albigeois, ils avaient horreur de la Croix » (H. Grégoire, « Communication sur les Pauliciens » dans *Atti del V Congresso internazionale di studi bizantini* [Rome, 1939], p. 177). Voir aussi Fliche et Martin, *op. cit.*, V, 445.

⁶⁴ Grégoire, *op. cit.*, p. 176.

⁶⁵ Voir note 38.

⁶⁶ S. Der Nersessian, *Armenia and the Byzantine Empire* (Cambridge, 1945), p. 110.

⁶⁷ *Johannis Ozniensis Opera*, pp. 80-81, 90-91.

⁶⁸ Ghévond, *Histoire des guerres et des conquêtes des Arabes*, traduite par G. Chahnazarian (Paris, 1856), p. 98.

⁶⁹ Mgr. Garegin Hovsep'ian, *Matériaux et études sur l'histoire de l'art et de la culture arméniennes*, III (New

anges, des saintes, des saints tenant une longue croix, comme ceux qui sont mentionnés dans notre traité, saint Jean Baptiste, et, malgré le champ restreint, des compositions comme le baptême, les saintes femmes au sépulcre, le sacrifice d'Abraham et Daniel dans la fosse aux lions⁷⁰. L'étude de ces pierres tombales, et des sculptures sur les façades des églises⁷¹, semble indiquer que les représentations figurées étaient d'un usage courant pendant la période qui a précédé la conquête arabe ; elles ont cédé le pas au décor ornemental durant les deux siècles de l'occupation arabe, puis sont revenues à l'honneur au neuvième siècle, sous les rois bagratides⁷². Le cycle évangélique de notre traité aurait donc pu exister avant le milieu du septième siècle ; tandis que Jean d'Odsun et Ghévond, écrivant tous deux pendant la domination arabe, rapportent ce qui était d'usage à leur époque.

Faut-il prendre à la lettre la remarque de notre auteur que jusqu'alors « personne en Arménie ne savait faire des images, mais on les apportait de chez les Grecs » ? S'il est vrai, comme l'affirme l'auteur lui-même, que depuis plusieurs siècles on avait orné les églises de peintures, on ne comprend pas comment il ne s'était pas formé une école de peintres arméniens. D'autant plus que la sculpture de cette époque a un caractère national qui diffère foncièrement du style byzantin. L'auteur généralise peut-être ce qui devait se passer dans des cas spéciaux. Nous savons que des images célèbres étaient parfois apportées de Byzance ; telle était l'image du Christ apportée par le patrice Ashot (685-689), et placée dans l'église de Dariunk' qu'il venait de construire, image pour laquelle fut composée une hymne spéciale⁷³.

Afin de nous assurer que notre traité a réellement été composé au septième siècle, il faudrait aussi le comparer aux écrits grecs et voir s'il ne s'est pas inspiré des nombreuses œuvres composées pendant la querelle iconoclaste. Dans ces comparaisons nous considérerons surtout la littérature de la première période, et les actes du concile de Nicée de 787 qui renferment de nombreuses citations d'auteurs plus anciens⁷⁴.

Le plan général de notre traité, avec ses arguments scripturaires et ses citations des Pères de l'Eglise, rappelle celui de tous les écrits contre les iconoclastes ; mais ce procédé de démonstration, qui s'appuie sur l'autorité des écritures et celle des grands évêques, est la forme habituelle de toutes les œuvres apologétiques ou dogmatiques. De plus, en examinant de près les arguments et les citations, on se rend compte que les différences sont plus importantes que les analogies, et que la plupart de ces analogies s'expliquent par des emprunts communs à des œuvres antérieures à la querelle iconoclaste.

Les passages de l'Ancien Testament concernant les chérubins de Moïse, les sculptures du temple de Salomon, la vision d'Ezéchiël, qui ont été cités par tous les iconophiles⁷⁵, avaient déjà servi d'argument essentiel pour prouver la légitimité des images dans les discours contre les Juifs, comme ceux de Léonce, archevêque de Néapolis en Chypre⁷⁶. Nous avons vu aussi que Jean Mayragometsi, en résumant le discours qu'il a tenu aux iconoclastes pour corriger leur erreur, mentionne les images de l'autel de Moïse et les diverses sculptures du temple de Salomon.

Lorsque notre auteur se défend d'adorer la matière, il se sert de nouveau des arguments qu'on trouve dans les Discours contre les Juifs, et qui furent repris plus tard par les iconophiles. Nous avons renvoyé à ces passages dans nos notes et nous nous bornerons à en

York, 1944), 119-123 et figs. 28, 31, 34, 73, 77, 79, 93-95.

⁷⁰ *Ibid.*, figs. 38, 39, 43, 66, 71, 73, 86, 91, 97, 101.

⁷¹ En particulier les églises de Ptghavank', Mren et Odsun. *Ibid.*, pp. 13-15, 35-37 et fig. 16, 17, 28. S. Der Nersessian, *op. cit.*, pp. 88-90 et pl. X, 1.

⁷² Mgr. Hovsep'ian, *op. cit.*, p. 127.

⁷³ Ghévond, *op. cit.*, p. 16. Mgr. Ormanian, *op. cit.*, p. 764.

⁷⁴ Pour la liste des principales apologes des images voir *Dict. de Théol. Cath.*, article « Images (cultes des) », col. 796.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 794.

⁷⁶ Migne, P. G., CXIV, 1273A-B, 1381D-1384B ; Mansi, XIII, 44, 52.

citer quelques-uns. L'auteur arménien écrit : « Nous ne disons pas que les images et les peintures sont le Dieu véritable, mais nous les peignons au nom de Dieu ». Léonce de Néapolis avait écrit : *πάλιν δὲ οὐχ οὕτως λέγομεν ἡμεῖς τῷ σταυρῷ, οὐδὲ ταῖς μορφαῖς τῶν ἁγίων · Θεοὶ ἡμῶν ἔστε · οὐ γὰρ εἰσι θεοὶ ἡμῶν, ἀλλ' ὁμοιώματα εἰκόνες Χριστοῦ καὶ τῶν ἁγίων αὐτοῦ, πρὸς ἀνάμνησιν, καὶ τιμὴν, καὶ εὐειαν ἐκκλησιῶν προκείμενα καὶ προσκυνούμενα*⁷⁷. Plus loin notre auteur ajoute : « Lorsque nous nous prosternons devant le saint évangile ou bien lorsque nous le baisons, nous ne nous prosternons pas devant l'ivoire ou la laque ... mais devant la parole du Sauveur écrite sur le parchemin ». Léonce avait dit de même : *καὶ ὡσπερ σὺ προσκυνῶν τὸ βιβλίον τοῦ νόμου, οὐ τὴν φύσιν τῶν δερμάτων καὶ τοῦ μέλανος προσκυνεῖς, ἀλλὰ τοὺς λόγους τοῦ θεοῦ τοὺς ἐγκειμένους ἐν αὐτῷ, οὕτως κἀγὼ τῇ εἰκόνι τοῦ χριστοῦ προσκυνῶ, οὐ τῇ φύσει τοῦ ξύλου καὶ τῶν χρωμάτων · μὴ γένοιτο ! ἀλλ' ἀψύχῳ χαρακτῆρι χριστοῦ προσκυνῶν, δι' αὐτοῦ, αὐτὸν χριστὸν δοκῶ κρατεῖν καὶ προσκυνεῖν*⁷⁸.

A côté des arguments qui rappellent ceux des Discours contre les Juifs il en est d'autres qui sont propres à notre auteur, tel le passage sur la composition des couleurs et de l'encre, ou ce qui est dit à propos de la mauvaise odeur des pigments. De même lorsqu'il contraste les représentations des temples avec celles des églises, notre auteur apporte une note personnelle. Cette opposition, dont le but essentiel était de montrer que la vénération des images différait de l'idolâtrie, apparaît aussi dans les discours de Léonce de Néapolis⁷⁹. Les iconophiles se sont inspirés de ces écrits, en même temps que des Discours contre les païens, ou des homélies comme le sermon sur les Saints Luminaires de Grégoire de Nazianze, dans lesquels on avait longuement développé la différence profonde entre la religion chrétienne et le culte païen. Notre auteur, tout en adoptant cette forme d'argumentation, s'éloigne des modèles grecs, car il se borne à citer les divinités de l'Arménie païenne. Il diffère aussi en ceci des autres écrivains arméniens qui, comme Jean d'Odsun, énumèrent les dieux des diverses nations⁸⁰.

La partie de la défense qui s'appuie sur l'autorité des sources chrétiennes ne saurait évidemment se retrouver dans les Dialogues entre Juifs et chrétiens, ou entre chrétiens et païens, mais là encore la comparaison du traité arménien avec la littérature de la période iconoclaste révèle des différences significatives. Les représentations anciennes les plus souvent citées par les auteurs grecs sont la prétendue statue de l'hémorroïsse à Panéas, et l'image du Christ à Edesse⁸¹ ; elles sont également mentionnées dans le traité arménien. En parlant de la statue de Panéas, notre auteur cite directement Eusèbe, d'après la traduction arménienne faite au cinquième siècle. Cet exemple célèbre devait naturellement se présenter à l'esprit de quiconque voulait s'appuyer sur l'autorité d'une œuvre ancienne, et nous voyons Jean Damascène et le patriarche Germain s'y référer, indépendamment l'un de l'autre⁸². La mention de l'image d'Edesse diffère par deux points importants de la tradition byzantine. Evagrius, écrivant vers l'an 600, est le premier auteur grec à en parler ; Eusèbe, et même Procope ne connaissent que la lettre envoyée par le Christ au roi Abgar⁸³. Or Evagrius et, après lui, tous les écrivains byzantins parlent d'une image achiéropoète, produite par

⁷⁷ Mansi, 53A.

⁷⁸ Mansi, 45B ; Migne, P. G., XCIV, 1385A.

⁷⁹ Mansi, XIII, 49C-D, 51D-E.

⁸⁰ *Johannis Ozniensis Opera*, pp. 80-87.

⁸¹ E. J. Martin, *A History of the Iconoclastic Controversy* (London, 1930), pp. 21-22. H. Menges, *op. cit.*, p. 148. K. Schwarzlose, *Der Bilderstreit* (Gotha, 1890), p. 148. E. von Dobschütz, *Christusbilder* (Leipzig, 1899), pp. 187*-190*.

⁸² P. G., XCIV, 1373 B-C. Mansi, XIII, 125 D-127 A. Voir aussi l'extrait de la lettre de Germain à Léon III dans la vie de saint Etienne le Jeune, P. G., C, 1085 A.

⁸³ Steven Runciman, « Some Remarks on the Image of Edessa », *Cambridge Historical Journal*, III (1931), 238-252.

l'impression directe du visage du Seigneur sur un linge ; tandis que dans notre traité l'image n'a pas une origine miraculeuse, « le pieux roi Abgar l'a fait peindre ». L'auteur reste fidèle à l'ancienne tradition de la Doctrine d'Addée, connue en Arménie depuis le cinquième siècle⁸⁴. De plus, alors qu'Évagrius et les autres écrivains grecs rapportent simplement que l'image se trouvait à Edesse, notre auteur en connaît l'emplacement exact. Ses paroles suggèrent une tradition orale : « l'image qui, dit-on, se trouve maintenant dans la grande église d'Edesse ». Ce renseignement, ignoré par les Byzantins, nous est également fourni par une source syriaque et un texte latin⁸⁵. La légende de l'image d'Edesse, dont l'origine remonte sans doute au siège de 544, comme l'a suggéré Runciman⁸⁶, a dû parvenir directement en Arménie, sans passer par des intermédiaires grecs, et la mention de notre auteur est indépendante de celles qu'on trouve dans les écrits iconophiles.

Les passages des Pères de l'Eglise sont tous empruntés à des auteurs qui avaient été traduits en arménien au cinquième siècle. De ces citations, seule celle de Sévérien de Gabala se retrouve dans les discours de Jean Damascène⁸⁷ ; les deux passages de Jean Chrysostome n'ont été cités ni par Jean Damascène ni au second concile de Nicée, bien que le témoignage de Chrysostome ait été maintes fois invoqué. Par ailleurs les citations dont les iconophiles se sont le plus souvent servis, comme les paroles de saint Basile : « l'honneur fait à l'image rejaillit sur le prototype », ont été négligées par notre auteur. De même pour les arguments tirés du Nouveau Testament ; au lieu des passages des Epîtres de St. Paul cités par les écrivains byzantins, notre auteur rapporte les paroles de l'apôtre aux Athéniens à propos de l'autel du dieu inconnu, paroles dont le rapport avec le culte des images n'est pas facile à saisir, et qui lui sont probablement venues à l'esprit parce qu'elles se trouvaient dans le discours de saint Jean Chrysostome cité un peu plus tôt⁸⁸.

Notre traité ne renferme aucune allusion au dogme christologique qui, à partir du concile de 754, forme le point central de toutes les discussions. La plupart des arguments servent à réfuter les accusations d'idolâtrie et d'adoration de la matière, ce qui, caractérise aussi la première période de la querelle iconoclaste. Mais, dès cette époque, les iconophiles grecs invoquaient le dogme de l'incarnation pour prouver la légitimité des images⁸⁹. Par exemple Jean Damascène écrit : « Autrefois Dieu incorporel et incirconscrit n'était jamais représenté. Mais maintenant, quand Dieu a été vu revêtu de la chair et conversant avec les hommes, je fais l'imagé du Dieu que je vois »⁹⁰. Lorsque notre auteur explique qu'on peint l'image du Christ « au nom de Dieu, tel qu'il apparut », son but est de montrer que l'image est un « souvenir » et non Dieu lui-même, et par là ses paroles se rapprochent de celles de Léonce ou de Jean de Thessalonique⁹¹. Plus loin, lorsque les iconoclastes arméniens sont comparés

⁸⁴ L. Alishan, *Lettre d'Abgar ou histoire de la conversion des Edesséens par Laboubnia, contemporain des apôtres* (Venise, 1868). L'image du Christ fut peinte par Ananie, le courrier du roi Abgar. *Ibid.*, p. 6. Moïse de Khorène dit que l'image fut rapportée à Edesse par le courrier Ananie, et « elle s'y trouve jusqu'à ce jour ». Dans la Géographie attribuée à Moïse de Khorène l'image est une achiéropoète. *Œuvres Complètes* (Venise, 1865), p. 611.

⁸⁵ Dobschütz, *Christusbilder*, pp. 194*-195* ; « Geschichte des Dominus Mâri, c. 800 : Und jenes Tuch wurde gebracht und wie eine Quelle der Hilfen niedergelegt in der Kirche von Urhât bis auf den heutigen Tag ». *Ibid.*, p. 134** : « Tractatus ... translatus in latinum a domino Surira archiatrali ... Qui linteus adhuc vetustate temporis permanens incorruptus in Mesopotamia Syrie apud Edissam civitatem in domo maioris ecclesie habetur repositus ».

⁸⁶ S. Runciman, *op. cit.*, p. 244.

⁸⁷ Migne, P. G., XCIV, 1409 A.

⁸⁸ Migne, P. G., LI, 72. Ces paroles de saint Paul se trouvent citées, en même temps que des passages des épîtres, dans l'homélie *In SS. Patres et Prophetas* du pseudo-Athanase (P. G., XXVIII, 1072 C), mais l'auteur, tout en y faisant appel pour démontrer la légitimité des images, ne donne pas d'explications.

⁸⁹ G. B. Ladner, « Origin and Significance of the Byzantine Iconoclastic Controversy », *Medieval Studies*, II (1940), pp. 143-146.

⁹⁰ Migne, P. G., XCIV, 1245 A.

⁹¹ Mansi, XIII, 53 A, 164 D.

aux Manichéens qui « considèrent comme une apparence le Seigneur qui a vraiment pris corps », l'auteur n'a pas développé sa pensée en insistant sur la réalité du corps du Christ après l'incarnation.

Nous voyons donc que notre traité entre dans le cadre des événements historiques. La présence d'un groupe d'iconoclastes en Arménie dès la fin du sixième siècle et l'étendue du mouvement iconoclaste sont attestées par deux sources indépendantes, et les noms des chefs mentionnés dans notre traité se retrouvent dans la lettre de Jean Mayragometsi. Il n'y a rien dans le traité qui indique une date postérieure au septième siècle ; bien au contraire plusieurs passages suggèrent qu'il a dû être écrit avant la fin de ce siècle. On ne trouve pas non plus des indices probants d'un rapport direct entre le traité et la littérature iconoclaste ; les analogies s'expliquent pour la plupart par des emprunts communs aux Discours contre les Juifs. Ces écrits représentent un genre littéraire qui remonte aux premiers siècles du christianisme, mais ceux qui appartiennent au septième siècle diffèrent des œuvres plus anciennes par la place importante faite à la défense des images. Ceci s'explique aisément. Le développement du culte des images devait fatalement provoquer les accusations d'idolâtrie ; d'autre part on peut observer une différence dans l'attitude même des Juifs. Après une période de tolérance, où on avait représenté dans les synagogues les figures humaines et animales, les Juifs étaient revenus à une interprétation plus stricte de la loi mosaïque. Cette tendance rigoriste s'était manifestée en Palestine vers la fin du cinquième siècle et au début du sixième, et elle « se traduisit par une véritable campagne de destruction de toutes les images représentant des animaux ou des hommes. Les récentes découvertes établissent de la manière la plus évidente qu'à une époque donnée les représentations d'êtres animés qui se trouvaient sur les sculptures et dans les mosaïques des synagogues de Palestine furent intentionnellement détruites ; on en a la preuve directe à Capharnaüm ... on constate le même acharnement iconoclaste à Noarah »⁹². Des faits analogues ont pu se produire dans d'autres colonies juives, d'où le caractère nouveau des Dialogues entre Juifs et chrétiens. Ces Dialogues, que nous connaissons surtout par les passages cités par Jean Damascène et au concile de 787, devaient être assez nombreux⁹³. Le patriarche Germain, écrivant à Thomas de Claudiopolis, exprime ses regrets de ne pas avoir sous la main les œuvres où ses aînés avaient flétri les Juifs qui accusaient les chrétiens d'idolâtrie⁹⁴. Dans son *Pratum Spirituale* Jean Moschus parle d'un certain Cosmas Scholasticus, de l'entourage de Jean l'Aumônier, patriarche d'Alexandrie (610-619), qui avait consacré tous ses efforts à convertir les Juifs, écrivant lui-même des traités et engageant ses amis, comme Jean Moschus, à les convaincre par des discours et des écrits⁹⁵. Ceci devait se passer avant 614, puisque Jean Moschus quitta Alexandrie vers cette date⁹⁶. Léonce de Néapolis faisait aussi parti du cercle de Jean l'Aumônier, et ses cinq discours contre les Juifs ont pu être composés au début de son activité littéraire, alors qu'il se trouvait encore à Alexandrie⁹⁷.

⁹² J. B. Frey, « La question des images chez les Juifs », *Biblia*, XV (1934), 298. M. Paul Alexander, qui a consacré une importante étude à l'œuvre littéraire du patriarche Nicéphore, pense que le caractère nouveau des écrits contre les Juifs apparaît après le *De opificio inundi* de Jean Philoponus, écrit entre les années 529 et 543, et où la théorie symbolique des images est encore considérée comme une caractéristique des païens. Je le remercie de m'avoir communiqué la copie manuscrite de ce travail inédit, et de m'avoir signalé plusieurs textes importants de la période antérieure à l'iconoclasme. Je tiens à remercier également M. Milton Anastos qui m'a beaucoup aidée dans mes recherches.

⁹³ On trouvera la meilleure vue d'ensemble dans le *Dictionnaire de Théologie Catholique*, à l'article « Juifs (controverses avec les) ». Un recueil de Dialogues de la bibliothèque de Turin, n° 200, renferme plusieurs textes inédits : Krumbacher, *Geschichte der byzantinischen Literatur* (Munich, 1897), p. 51.

⁹⁴ Migne, *P. G.*, XCVIII, 168 B.

⁹⁵ Migne, *P. G.*, LXXXVII, 3, 3040 D-3041 A.

⁹⁶ S. Vailhé, « Jean Mosch », *Echos d'Orient*, V (1902), pp. 107-116.

⁹⁷ Au septième concile l'évêque de Costantia, Constantin, déclare que Léonce avait vécu sous l'empereur Maurice, mais il a été démontré qu'il était encore en vie sous Constance II. Nous savons peu de choses sur sa

Le discours de Jean de Thessalonique contre les Juifs et les païens appartient aussi à la première moitié du septième siècle, car il a été démontré que ce Jean est l'auteur des Actes de saint Démétrius, qui fut évêque de Thessalonique peu après 610 et avant 649, et non pas son homonyme qui assista au concile de 680⁹⁸. Outre le long extrait lu à Nicée, nous avons un passage cité par Jean Damascène, et on lui a également attribué le fragment intitulé *De Disputatione Judaei et Christiani*, qui fut lu à Nicée après le premier extrait⁹⁹. Anastase le Sinaïte, dont l'activité littéraire se place dans la seconde moitié du septième siècle, avait aussi écrit des dialogues contre les Juifs. Le discours qui porte son nom n'est guère antérieur au neuvième siècle, mais dans un de ses écrits exégétiques il parle de son second livre contre les Juifs¹⁰⁰.

Ces Dialogues entre Juifs et chrétiens étaient connus en Occident aussi bien qu'en Orient. Nous en avons la preuve pour les discours de Léonce de Chypre et ceux de Jérôme de Jérusalem, qui vivait dans la première moitié du huitième siècle¹⁰¹. Ce furent les légats du pape qui apportèrent à Nicée l'ouvrage de Léonce, et c'est sur leur demande qu'on en lut un long extrait¹⁰². Jérôme de Jérusalem est cité dans la lettre du pape Adrien à Constantin et Irène¹⁰³. Nous avons aussi des preuves indirectes. Grégoire II, écrivant au patriarche Germain, dit que si quelqu'un interprète d'une manière judaïque les paroles de l'Ancien Testament on lui répondra comme au Juif, et il poursuit en nommant tous les objets que les Juifs auraient dû continuer à vénérer¹⁰⁴. Cette énumération, et la forme même des phrases, suivent de très près le discours de Léonce de Chypre¹⁰⁵. Dans la lettre du pape Adrien qui vient d'être mentionnée, on est surpris de voir un développement sur la vénération des images interrompue par ces mots. « Dis-moi, ô Juif, y a-t-il rien sur la terre, après qu'elle fut créée par Dieu, qui ne soit pas fait de main d'homme ? ». Vient ensuite une longue liste d'objets vénérés par les Juifs, exactement comme dans les Dialogues entre Juifs et chrétiens¹⁰⁶.

Les Arméniens, qui suivaient de près la production littéraire de l'empire byzantin, ont dû

vie, sauf qu'il était né en Chypre et avait été éduqué par son compatriote Jean l'Aumônier. La période de sa plus grande activité littéraire se place entre les années 611 et 641. (H. Gelzer, « Ein griechischer Volksschriftsteller des 7. Jahrhunderts », *Historische Zeitschrift*, LXI (1889), 1-38. H. Delehaye, « Saints de Chypre », *Analecta Bollandiana*, XXVI (1907), 246).

⁹⁸ J. Laurent, « Sur la date des églises de Saint Démétrius et de Sainte-Sophie à Thessalonique », *Byzantinische Zeitschrift*, IV (1895), 424-5. M. Jugie, « La vie et les œuvres de Jean de Thessalonique », *Echos d'Orient*, XXI (1922), 296-7. *Dict. de Théol. Cath.*, article « Jean de Thessalonique », col. 821.

⁹⁹ Mansi, XIII, 164-8 ; Migne, P. G., XCIV, 1409 B-C. *Dict. de Théol. Cath.*, loc. cit., col. 821.

¹⁰⁰ Migne, P. G., LXXXIX, 1203-1272 ; Bardenhewer, *op. cit.*, V (1932), 43. Voir aussi les « Trophées de Damas », écrites vers 680.

¹⁰¹ P. Batiffol, « Jérôme de Jérusalem d'après un document inédit », *Revue des Questions Historiques*, XXXIX (1886), 248-255.

¹⁰² Mansi, XIII, 44 A, 53 D.

¹⁰³ Mansi, XII, 1070 E. Ce passage ne se trouve pas dans le *Dialogus de sancta Trinitate inter Judaeum et Christianum* du même auteur (P. G., XL, 848-860), mais il a été cité également par Jean Damascène (P. G., XCIV, 1409 B-C). Le texte d'Adrien diffère un peu de celui de Jean Damascène et suit de plus près celui d'un manuscrit de Paris, coté autrefois Regia 2951, transcrit en note dans la P. G., XCIV, 1409.

¹⁰⁴ Mansi, XIII, 98 B.

¹⁰⁵ Mansi, XIII, 52 C-D. Eric Caspar a relevé la ressemblance entre le début du passage de Grégoire II, signalé dans la note précédente, et les paroles du patriarche Germain dans sa lettre à Thomas de Claudiopolis (« Papst Gregor II und der Bilderstreit », *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, LII [1933], 32-36). Pour expliquer cette parenté et celle d'autres passages, il pense que Grégoire a repris en partie ce que Germain lui avait écrit dans la lettre qui ne nous est pas parvenue. Il a rejeté l'hypothèse d'une source commune. « Eine vierte Möglichkeit, dass die textlichen Übereinstimmungen durch Benützung von *χρήσεις* (testimonia), patristischen Stellensammlungen zur Streitfrage sowohl durch Germanus wie durch den Papst unabhiingig voneinander sich erklären, scheidet für diese frühzeit des Bildenstreits wohl aus » (*op. cit.*, p. 33, n. 14). Mais si Grégoire II s'est servi des discours de Léonce, comme l'indique la suite du passage, c'est cette dernière hypothèse qu'on devrait accepter.

¹⁰⁶ Mansi, XII, 1070 A.

également connaître ces écrits, soit par des traductions¹⁰⁷, soit dans la langue originale, et l'auteur de notre traité s'en est inspiré tout comme les iconophiles grecs et les papes Grégoire II et Adrien. Il les a suivis dans les citations empruntées à l'Ancien Testament, et aussi, en partie, dans la discussion concernant la matière et les objets faits de main d'homme. Mais il faudrait voir s'il y avait aussi des modèles anciens pour les arguments spécifiquement chrétiens, car même si les analogies avec les écrits des iconophiles nous ont paru moins importantes que les différences, il n'en est pas moins vrai qu'il existe un certain nombre de traits communs.

Les dialogues anciens entre Juifs et chrétiens renferment des citations du Nouveau Testament et des Pères de l'Eglise, mais la plupart servent à démontrer l'accord des deux Testaments. Pour prouver aux Juifs la légitimité des images, on devait faire appel, avant tout, à l'Ancien Testament puisque le témoignage des écrivains chrétiens ne pouvait pas les convaincre. Seul Jean de Thessalonique se rapporte à l'autorité de saint Méthode, de saint Athanase et de saint Basile¹⁰⁸. Ce discours de Jean aurait fait partie, d'après le Père Jugie, d'une série d'homélie sur l'évangile, car *l'incipit* du fragment lu à Nicée « laisse entendre que l'orateur a prononcé précédemment un discours sur la tentation de Jésus-Christ au désert. ... Du reste ce n'est pas un morceau détaché, c'est tout un livre de notre saint Père Jean, évêque de Thessalonique, que Nicolas, évêque de Cyzique, présente aux membres du concile »¹⁰⁹.

Si ces fragments sont en réalité empruntés à des homélie, donc à des écrits destinés à des chrétiens, cela nous permettrait de supposer que l'apologie des images n'était pas réservée aux discours contre les Juifs, et que, par conséquent, on avait pu faire appel au témoignage du Nouveau Testament et des docteurs. Jean Damascène a transcrit un passage du huitième sermon de Siméon le Stylite le jeune, mort en 596, intitulé *περι εικόνων*, mais l'authenticité de ce texte n'est pas établie¹¹⁰. Quant à la lettre adressée à l'empereur Justin, où saint Siméon demande la punition des Samaritains qui ont osé profaner dans une église l'image du Fils de Dieu et de sa sainte mère, elle ne renferme pas une apologie des images à proprement parler¹¹¹. Au septième concile on lut un extrait de la *Laudatio omnium Martyrum*, œuvre du diacre Constantin, *chartophylax* de l'église de Constantinople¹¹². Au cours des longs discours échangés entre les païens et les chrétiens, ceux-ci se défendent d'adorer les idoles, comme le font les païens, et ils expliquent la différence entre les images du Christ et celles des divinités païennes¹¹³.

Ces écrits indiquent que la question de la légitimité des images avait préoccupé les écrivains byzantins avant la période iconoclaste, mais il faudrait trouver ailleurs les œuvres auxquelles les iconophiles et l'auteur de notre traité ont pu emprunter les arguments spécifiquement chrétiens. Pareille recherche dépasse les cadres de ce travail, et de notre compétence, nous nous bornerons donc à quelques remarques. Les *Quaestiones ad Antiochum ducem* du pseudo-Athanase renferment des questions sur les images. En expliquant pourquoi on vénère les images, alors qu'il est défendu par Dieu d'adorer les idoles, l'auteur répète les arguments des discours contre les Juifs. Mais il rappelle, en outre, l'histoire d'un veinard que

¹⁰⁷ Nous ne possédons pas de traduction arménienne des écrits de Léonce de Chypre ou de Jean de Thessalonique, mais des dialogues anciens entre Juifs et Chrétiens avaient été traduits (Bardenhewer, *op. cit.*, III, 53, et le texte publié par Conybeare dans *The Expositor*, Ser. 5, 5 (1897), pp. 300 et suiv., et 443 et suiv.).

¹⁰⁸ Mansi, XIII, 165 B.

¹⁰⁹ Jugie, *op. cit.*, *Echos d'Orient*, XXI (1922), 296.

¹¹⁰ Migne, *P. G.*, XCIV, 1409 C-1412 A. H. Delehaye, « Les Saints Stylites », *Studia Hagiographica*, XIV (Bruxelles-Paris, 1923), LXXIV-LXXV.

¹¹¹ Mansi, XIII, 161 A-B.

¹¹² Mansi, XIII, 185 A-188 A. Pour la date de Constantin voir la préface de Mai reproduite dans *P. G.*, LXXXVIII, 477.

¹¹³ Mansi, XIII, 188 A.

le démon voulut empêcher de vénérer l'image de la Vierge¹¹⁴. Plus loin il explique pourquoi on vénère la croix, et non la lance ou l'éponge¹¹⁵.

Ce recueil de questions semble avoir été formé d'une manière assez arbitraire et il est difficile d'en déterminer la date¹¹⁶. La traduction arménienne aurait pu nous aider si nous savions quand elle a été faite¹¹⁷. Une de ces questions a été citée par saint Jean Damascène, dans son troisième discours, par conséquent cette partie a été rédigée avant le milieu du huitième siècle¹¹⁸. Un fragment, provenant des *Quaestiones in scripturam sacram*, renferme une réfutation de l'idolâtrie, à la manière de Léonce de Chypre, mais cette réfutation est suivie d'un passage du troisième discours contre les Ariens de saint Athanase, passage qui fut également lu au septième concile¹¹⁹. Nous avons donc dans ces *Quaestiones* un exemple de défense, où l'auteur invoque le témoignage d'un Père de l'Eglise et d'une légende démontrant l'importance des images¹²⁰.

A partir du cinquième siècle commencent à se développer les chaînes et les florilèges, et les recueils des *Quaestiones* se rapprochent de plus en plus de ces compilations. « Les auteurs plus récents étudient leurs devanciers, ils ne se donnent plus la peine d'expliquer par eux-mêmes le texte sacré ; ils se demandent ce qu'ont dit les anciens, et ils s'en inspirent quand ils ne les copient pas littéralement »¹²¹. Ces recueils et les chaînes se sont sans doute enrichis pendant la période iconoclaste de passages se rapportant aux images, mais certains de ces passages peuvent être antérieures à l'iconoclasme. Ainsi le diacre Cosmas présenta au septième concile un manuscrit de l'Ancien Testament avec scholies, provenant de la bibliothèque patriarcale, d'où on avait essayé d'effacer les scholies se rapportant aux images ; et le patriarche Taraise déclara que cela avait été fait par les patriarches iconoclastes¹²².

On pourrait aussi chercher dans les œuvres de polémique, en particulier celles qui s'adressent aux monophysites. Les Phantasiastes sont constamment nommés par les pères du septième concile parmi les anciens adversaires des images¹²³. On rappelle l'opposition aux images de Xenaias de Mabboug, et on attribue les mêmes sentiments à Sévère d'Antioche et à Pierre le Foulon¹²⁴. Il est vrai que les œuvres connues à ce jour ne conservent pas le souvenir de discussions concernant les images, mais nous ne possédons pas l'ensemble de ces écrits. Quoique les membres du septième concile soient venus à Nicée munis de témoignages anciens, tout ce qui avait été apporté ne fut pas lu. On croit entendre un ton de lassitude dans la réponse du patriarche Taraise au moine Etienne, *ἐνεπλήθημεν, καὶ ἠρκέσθημεν*, lorsqu'à la fin de la cinquième session celui-ci déclare qu'il a encore près de quinze écrits qu'il voudrait lire¹²⁵. On est surpris de ne trouver aucune citation des discours de Jean Damascène, bien que le rôle qu'il avait joué pendant la première période de la querelle iconoclaste ait été hautement

¹¹⁴ Migne, P. G., XXVIII, 621 A.D.

¹¹⁵ *Ibid.*, 624 A-B. Voir aussi la question XL.

¹¹⁶ G. Bardy, « La littérature patristique des 'Quaestiones et Responsiones' sur l'Écriture sainte », *Revue Biblique*, XLII (1933), 328-332.

¹¹⁷ La traduction arménienne commence avec la seizième question (G. Zarphanalian, *Traductions des anciens*, Venise, 1889, p. 284). Certaines œuvres de saint Athanase ou du pseudo-Athanase furent traduites au cinquième siècle, d'autres au huitième. La note manuscrite qui donne une liste partielle de ces traductions ne mentionne pas les questions à Antiochus (*Ibid.*, pp. 287-288).

¹¹⁸ Migne, P. G., XCIV, 1365 C-1368 A.

¹¹⁹ Migne, P. G., XXVIII, 709. Mansi, XIII, 69 B-C. Le passage en question du discours contre les Ariens se trouve dans P. G., XXVI, 332 A-B. Parmi les *Spuria* de saint Athanase se trouve une homélie dramatique, *In SS. Patres et Prophetas*, dont la dernière partie renferme une conversation entre *Ecclesia et Unigenitus* se rapportant aux images, avec nombreuses citations du Nouveau Testament (P. G., XVIII, 1072-1073).

¹²⁰ Cette légende a été racontée aussi au septième concile. Mansi XIII, 193 A-C.

¹²¹ G. Bardy, *op. cit.*, *Revue Biblique*, LII (1933), 352.

¹²² Mansi, XIII, 182 A-D.

¹²³ Mansi, XII, 1031 E ; XIII, 157 E, 196 D, 317 C.

¹²⁴ Mansi, XIII, 180 D-184 C.

¹²⁵ Mansi, XIII, 196 D.

apprécié par le concile¹²⁶. On ne trouve pas non plus de citations de George de Chypre, qui a dû prendre une part active dans la défense des images, puisqu'il fut anathématisé par le concile iconoclaste avec Jean Damascène et le patriarche Germain, et honoré par le septième concile¹²⁷.

Enfin, il faut tenir compte du fait que les iconoclastes détruisirent un grand nombre d'œuvres favorables aux images. L'évêque de Phocée rapporte que plus de trente manuscrits furent brûlés dans sa ville¹²⁸. D'autres membres du concile montrent des manuscrits mutilés. On avait été jusqu'à découper les pages d'un manuscrit d'Evagrius, où cet auteur racontait le siège d'Edesse et l'aide miraculeuse apportée par l'image du Christ¹²⁹. On aurait peut-être pu trouver parmi ces œuvres détruites, ou mutilées, des apologies anciennes qui auraient expliqué les analogies qu'on observe d'une part, entre les écrits des iconophiles eux-mêmes, et, d'autre part, entre ces œuvres et notre traité.

Le texte arménien, dont la langue et le style rappellent les œuvres de l'école dite hellénophile du septième siècle, a bien été rédigé à cette époque, mais nous ne saurions affirmer qu'il est l'œuvre de Vrt'anes K'ert'ogh tant qu'une étude linguistique approfondie n'en aura pas fourni les preuves irréfutables. Il importe de signaler, toutefois, que des connaisseurs comme le Père Akinian et Mgr Tourian n'ont pas douté de cette attribution. Vrt'anes qui savait bien le grec, qui avait été en ambassade à Constantinople¹³⁰, aurait été à même de connaître les œuvres byzantines. À défaut de Vrt'anes on pourrait songer à Jean Mayragometsi qui, comme nous le savons par sa lettre et par ce que rapporte plus tard l'historien Mkhit'ar Ayrevanetsi, avait pris une part active dans la lutte contre les iconoclastes arméniens. L'auteur de notre traité s'est inspiré des œuvres grecques, mais il a adapté sa défense aux circonstances particulières de l'iconoclasme arménien, et au groupe spécial auquel elle était destinée. Les iconoclastes, ayant eu gain de cause pendant un certain temps à Byzance, ont pu faire disparaître les œuvres de leurs adversaires. En Arménie, où l'église officielle ne s'est jamais montrée défavorable aux images, mais où les tendances iconoclastes ont été fort marquées parmi certaines sectes hérétiques¹³¹, un traité comme le nôtre a été copié et recopié. C'est

¹²⁶ Mansi, XIII, 357, 400 C.

¹²⁷ *Ibid.* Il est considéré par le concile de Nicée parmi les trois que la Trinité a non pas enlevés, comme l'avaient dit les iconoclastes, mais glorifiés.

¹²⁸ Mansi, XIII, 184 E-185 A.

¹²⁹ Mansi, XIII, 189 D. Autres exemples de mutilations rappelés ou montrés : *Ibid.*, pp. 184-192.

¹³⁰ N. Akinian, *op. cit.*, *Handes Amsorya*, 1910, p. 9. D'après Samuel d'Ani ce voyage à Constantinople aurait eu lieu en 589, lorsqu'il y eut « un nouveau trouble à cause du concile de Chalcédoine. Les vardapets Grigor et Vrt'anes vont en Grèce, n'ayant rien trouvé là ils reviennent en maudissant » (M. F. Brosset, *Collection d'historiens arméniens*, III, 395). L'historien Kirakos rapporte que ce concile entre Arméniens et Grecs fut convoqué par l'empereur Maurice, mais il ne donne pas de date (Kirakos Gandsaketsi, *Histoire*, Venise, 1865, p. 28). Le patriarche Photius dit également que ce concile eut lieu pendant le règne de Maurice et du catholicos Moïse, mais comme il ajoute que le général arménien Mouchegh Mamikonian était déjà revenu de la Perse à ce moment là, il faudrait dater le concile après 591 (Lettre au patriarche Zacharie, *P. G.*, CII, 706. Voir aussi Mgr. Ormanian, *op. cit.*, I, 579-580).

¹³¹ Il n'est pas aisé de voir si ces iconoclastes appartenaient à une secte hérétique déterminée. Deux phrases de notre traité renferment peut être une allusion à leurs croyances. Les iconoclastes sont comparés aux Manichéens et Marcianistes qui considèrent comme une apparence le Seigneur qui a vraiment pris corps, ce qui ferait supposer qu'ils avaient des tendances docétistes. Plus loin il est dit qu'ils considèrent leur personne comme sainte. Ceci suggère une survivance du Manichéisme, où les Elus étaient appelés « justes » (F. C. Burkitt, *The Religion of the Manichees*, Cambridge, 1925, p. 46). Cette croyance dans la sainteté des Elus reparait, sous une forme un peu différente, chez les Pauliciens (Conybeare, *The Key of Truth*, p. LI, cxxx). Le chef des T'ondrakiens (secte hérétique du dixième siècle qui se rapproche du Paulicianisme) se considérait comme le Christ (*Livre des Lettres*, p. 500).

Jean Mayragometsi rapporte que les iconoclastes interdisaient à leurs fidèles d'accepter la communion des prêtres séculiers ; s'il faut entendre par là les prêtres mariés, cette interdiction suggère une aversion pour le mariage, ce qui, de nouveau, rapproche nos iconoclastes des Manichéens et des Marcionites (Burkitt, *op. cit.*, pp. 82-83). Les hérétiques mentionnés au début de la lettre de Jean, avec les iconoclastes, n'acceptent pas le

ainsi, mais grâce aussi au hasard, que la plus ancienne apologie des images adressée à des chrétiens qui se soit conservée, est une oeuvre arménienne du septième siècle¹³².

(*Byzantion*, XVII (1944-1945), pp. 58-87).

baptême, ils ne bénissent pas le sel et ne mettent pas la couronne du mariage. Ne pas accepter le baptême pourrait signifier ne pas accepter le baptême pendant l'enfance. Les Marcionites préféraient le baptême à l'âge mûr (Burkitt, *op. cit.*, p. 83), de même les hérétiques arméniens poursuivis par Nerses II. Au concile de 554 on les accuse de donner « le sceau d'annulation aux enfants non-baptisés, les vouant ainsi à la mort éternelle s'il leur arrivait de mourir avant d'avoir été baptisés » (*Livre des Lettres*, p. 73). Le baptême à l'âge mûr semble avoir été également la coutume chez les Pauliciens ; les Tondrakiens disaient « nous n'avons pas hâte d'être baptisés, car le baptême est la mort » (Conybeare, *op. cit.*, p. xxxiv et 148). La bénédiction du sel était une coutume très ancienne en Arménie. Aux jours de fête et aux funérailles, le prêtre mettait du sel béni dans la bouche des animaux, avant de les immoler. L'opposition signalée par Jean Mayragometsi reparaitra plus tard chez les Pauliciens (Conybeare, *op. cit.*, p. xxxix et 115). L'église s'efforça de préserver cette coutume ; il en est question dans le huitième canon du concile de Dvin de 720, où l'on engage les fidèles à ne pas négliger la bénédiction du sel (*Johannis Ozniensis Opera*, pp. 60-61). Enfin dans le discours synodal de ce même concile, le catholicos Jean d'Odsun réprimande ceux qui ne célèbrent pas le mariage selon les règles, et plusieurs canons sont consacrés aux usages qu'on doit respecter (*Opera*, pp. 26-29, 58-59, 62-63).

Les erreurs qu'on essaya de corriger au concile de 720, et dont certaines sont probablement dues à l'influence des Pauliciens condamnés dans le 32^e canon, se voient déjà parmi les hérétiques dont parle Jean Mayragometsi. On se rappelle que d'après Jean d'Odsun les précurseurs des Pauliciens étaient les hérétiques poursuivis par Nerses II, auxquels se joignirent les iconoclastes. Ces hérétiques sont appelés par Nerses II, et les historiens, des « Nestoriens Khujiks ». D'après l'encyclique et le « Serment d'Union », c'étaient des commerçants, venus du Khujistan, c'est-à-dire de la région au sud de la Perse qui correspond à l'ancienne Susiane. Ils prétendaient être des chrétiens mais ils s'adonnaient à des pratiques honteuses, trompant les gens simples et les induisant à les suivre (*Livre des Lettres*, pp. 72-77). Leurs croyances et coutumes, telles qu'elles sont rapportées, ne présentent aucun rapport avec le Nestorianisme, et leur surnom s'explique probablement par le fait qu'ils étaient originaires de la Perse où les Nestoriens étaient nombreux. On a pensé que ces hérétiques étaient des Messaliens ; on les a aussi rapprochés des Julianistes. Michel le Syrien rapporte que l'hérésie de Julien d'Halicarnasse pervertit « l'esprit des gens simples en certains lieux, dans le pays des Romains, des Perses, des Indiens, des Koušites (c'est-à-dire les habitants du Khujistan), des Himyarites, des Arméniens » (ed. J. B. Chabot, vol. 2, p. 250), nous savons aussi par le témoignage de Michel le Syrien, et celui d'autres auteurs, que l'hérésie de Julien d'Halicarnasse avait gagné de nombreux adhérents en Arménie (*Barhebraei Chronicon Ecclesiasticum*, ed. J. B. Abbeloos et T. J. Lamy, I, 300-302 ; E. Ter-Minassiantz, *Die armenische Kirche in ihren Beziehungen zu den syrischen Kirchen* (Leipzig, 1904), 52-55, 70-91 ; R. Draguet, *Julien d'Halicarnasse*, Louvain, 1924, p. 260 ; M. Jugie, *Theologia Dogmatica Christianorum Orientalium*, vol. V, 527-543 ; *Chronique de Michel le Syrien*, ed. Chabot, pp. 492-500 pour le récit et les actes du concile entre Syriens et Arméniens réuni pour mettre fin à l'hérésie julianiste).

Les iconoclastes arméniens se rattachaient probablement aux Julianistes et ils semblent avoir aussi conservé certaines croyances des Manichéens, qui étaient encore assez nombreux en Arménie au cinquième siècle. Une phrase de la lettre de Jean demeure obscure, celle où les docteurs de la cour patriarcale imputent l'action des iconoclastes à « l'erreur des Grecs ». Mais si dans l'enseignement des iconoclastes il y avait eu le moindre rapport avec la doctrine de Chalcédoine, Jean Mayragometsi n'aurait pas manqué de le signaler en termes violents. Il faudrait peut-être voir dans cette phrase l'expression de son antipathie pour les Grecs et la pensée que tout trouble dans l'église arménienne était dû à l'influence des Byzantins.

¹³² Cet article est une communication présentée à l'Ecole libre des Hautes-Etudes de New-York, séminaire byzantino-slave, en décembre, 1944.